



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2007

CONCOURS EXTERNE DU CAPES ET CAFEP-CAPES
TROISIEME CONCOURS CAPES ET TROISIEME CONCOURS CAFEP-CAPES

Section HISTOIRE-GEOGRAPHIE

**Rapport établi sous la responsabilité d'Yves Poncelet,
Président du jury du concours externe et du troisième concours**

Avant propos

Le concours externe du CAPES, le concours du CAFEP-CAPES, le troisième concours du CAPES et le troisième concours du CAFEP-CAPES se sont déroulés dans un contexte de baisse des inscrits et de maintien du nombre de postes (730 au CAPES et 20 au total aux troisièmes concours), voire d'augmentation de celui-ci (140 contrats au CAFEP, pour 115 en 2006). Ces nombres en font le quatrième CAPES (après l'anglais, les lettres et les mathématiques) et le deuxième CAFEP ex-æquo (après les mathématiques et avec la physique et chimie) de la session 2007.

Les épreuves écrites et orales ont mobilisé le travail de 148 examinateurs (dont 7 composaient le directoire des concours¹), venant de toute la France métropolitaine et d'outre-mer, et exerçant différentes fonctions : inspecteurs, enseignants-chercheurs, professeurs en classe préparatoire, professeurs du second degré. Il ont partagé les mêmes convictions sur ce que doivent être les qualités scientifiques, pédagogiques et personnelles d'un futur professeur d'histoire et de géographie : ils ont attaché du prix au niveau scientifique des candidats – que la première étape du recrutement que constituent les concours a justement pour finalité de garantir – et se sont efforcés de détecter leurs futures qualités pédagogiques, leur force de conviction, leur potentiel d'adaptation et leur capacité à assumer leurs responsabilités en matière d'éducation civique.

Tant dans l'élaboration des sujets d'écrit que lors de la correction des copies et lors du déroulement des épreuves orales, le souci premier du jury, qui n'a pas ménagé sa peine pour cela, a été de donner toutes leurs chances aux candidats. Il a veillé à l'harmonisation de la notation à mesure de l'avancée des concours.

Châlons-en-Champagne a accueilli pour la huitième année l'oral de cette session 2007 du CAPES, du CAFEP et des troisièmes concours correspondants. 111 examinateurs – dont 34 ont assumé le rôle important de président(e) de commission – y ont interrogé les candidats durant 21 jours.

Les services de l'académie de Reims, les établissements châlonnais où se déroulaient les épreuves ou qui hébergeaient des membres du jury ou des candidats, la municipalité de Châlons, tous se sont mobilisés pour nous assurer le meilleur accueil et faire en sorte que les candidats puissent se consacrer pleinement à leurs épreuves. Qu'ils en soient remerciés !

Près d'une centaine d'appareilleurs ont assuré l'accueil et l'encadrement des candidats admissibles durant les épreuves orales. Leur rigueur et leur courtoisie ont constitué, comme les années précédentes, des éléments importants de réussite.

Le jury rappelle qu'il n'est pas en mesure de fournir à chacun des candidats des explications sur ses prestations écrites et orales. Il les invite donc à prendre connaissance de ce présent rapport qui précise à nouveau ses attentes, opère le bilan et donne des recommandations.

Cette invitation vaut évidemment pour les candidats de la session 2008 et leurs formateurs. Le jury leur conseille de prendre connaissance aussi des *Rapports* des sessions précédentes, singulièrement de celui de la session 2006, riche en informations pratiques, en bilans et en repères majeurs pour les épreuves d'écrit et d'oral,

(<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury/default.htm> ou *Historiens et Géographes* n° 396 p. 111 s.)

¹ Outre le président : Jean Muracciole, professeur en CPGE, secrétaire général ; Christophe Badel, professeur des universités, Marc Deleplace, maître de conférences, Frédéric Dumont, maître de conférences, vice-présidents ; Jean-Marc Vaillant, professeur agrégé, Bertrand Vergé, professeur certifié, secrétaires généraux adjoints.

SOMMAIRE :

I - RAPPORT DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DU CAPES ET DU CAFEP-CAPES

1. Chiffres-clefs
2. Commentaire et recommandations du jury pour les épreuves écrites d'admissibilité
 - 2.1. La composition de géographie
 - 2.2. La composition d'histoire
3. Commentaire et recommandations du jury pour les épreuves orales d'admission
 - 3.1. L'épreuve sur dossier
 - 3.2. L'explication de documents géographiques
 - 3.3. La leçon de géographie
 - 3.4. La leçon d'histoire
 - 3.5. L'explication de document(s) historique(s)

II - RAPPORT DU JURY DES TROISIÈMES CONCOURS

III - INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS EN VUE DE LA SESSION 2008

1. Chiffres-clefs

Évolution des résultats au CAPES externe et au CAFEP-CAPES entre 2001 et 2006

	CAPES						CAFEP-CAPES					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Postes au CAPES / contrats au CAFEP-CAPES	865	1017	1030	850	1040	730	141	186	205	100	100	115
Inscrits	9216	7972	7574	7126	7586	7386	995	829	871	925	952	936
Admis/postes ou contrats	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,30	0,32	0,42	0,43	0,91	0,44
Admis/présents écrit	0,13	0,17	0,18	0,16	0,18	0,14	0,07	0,10	0,13	0,07	0,14	0,09
Admis/admissibles	0,51	0,54	0,61	0,51	0,53	0,46	0,43	0,46	0,63	0,40	0,49	0,37
ÉCRIT D'ADMISSIBILITÉ												
Présents aux 2 épreuves	6415	5858	5715	5165	5598	5126	648	575	653	609	624	564
Nombre copies histoire	7092	6339	5831	5455	5780	5300	732	644	676	650	642	582
Nombre copies géographie	6469	5858	5715	5258	5623	5161	654	575	653	625	627	569
Moyenne copies histoire	4,72	4,61	4,86	5,48	5,45	5,50	3,78	3,79	4,05	4,16	5,01	4,80
Moyenne copies géographie	5,18	4,75	5,05	5,52	5,47	5,45	3,97	3,88	4,53	4,35	5,26	5,04
Présents/inscrits	0,70	0,74	0,75	0,72	0,74	0,69	0,65	0,69	0,75	0,66	0,66	0,60
ADMISSIBILITÉ												
Nombre d'admissibles	1682	1886	1683	1652	1943	1596*	99	130	136	107	185	138
Moyenne en histoire des admissibles	8,60	8,02	8,38	9,62	8,70	9,52	8,71	8,12	8,14	9,32	8,50	9,22
Moyenne en géographie des admissibles	9,58	8,41	8,63	9,63	8,61	8,66	8,98	7,82	8,57	9	9,04	8,83
Moyenne du dernier admissible	7	6	6,25	7	6,5	7	7	6	6,25	7	6,5	7
Admissibles/présents	0,26	0,32	0,29	0,32	0,35	0,31	0,15	0,23	0,29	0,18	0,30	0,24
ORAL D'ADMISSION												
Moyenne de la leçon	5,93	6,22	7,62	7,65	7,54	7,34	5,20	6,05	7,44	7,14	6,92	6,55
Moyenne de l'explication de documents	6,20	6,64	7,76	7,39	7,51	7,53	5,43	6,12	8,11	6,64	7,31	7,20

Moyenne de l'épreuve sur dossier	6,25	6,67	7,79	7,52	7,50	7,37	5,41	5,99	7,14	6,52	6,62	6,74
Moyenne générale de l'oral	6,12	5,95	7,74	7,68	7,82	7,67	5,34	6,66	7,52	6,85	7,17	7,04
ADMISSION												
Nombre d'admis	865	1017	1030	850	1040	730	43	60	86	43	91	51
- dont option histoire	754	899	899	747	923	640	39	55	74	41	84	46
- dont option géographie	111 (12,8%)	118 (13%)	131 (12,7%)	103 (12,1%)	117 (11,2%)	90 (12,3%)	4 (9,30%)	5 (8,30%)	12 (14%)	2 (4,6%)	7 (7,7%)	5 (9,8%)
Moyenne des leçons des admis	8,29	8,81	9,81	10,4	10,38	10,69	7,82	9,48	9,44	10,5	9,53	9,84
Moyenne des explications de documents des admis	8,16	8,82	9,44	9,77	9,86	10,28	7,67	8,29	9,74	9,51	9,62	9,82
Moyenne de l'épreuve sur dossier des admis	8,74	9,10	10	10,43	10,49	10,68	8,51	9,20	8,90	9,40	9,73	10,78
Moyenne générale des admis	8,87	8,93	9,80	10,26	10,30	10,39	8,61	9,92	9,31	9,85	9,63	10,19
Moyenne du dernier admis	6,63	6,50	6,92	8	7,42	8,08	6,63	6,50	6,92	8	7,42	8,08

* Dont les candidats dispensés d'épreuves d'admissibilité (ENS)

Résultats au CAPES externe et au CAFEP-CAPES de la session 2007

	CAPES	CAFEP-CAPES
Postes au CAPES / Contrats au CAFEP-CAPES	730	140
Inscrits	6950	875
Admis (rapport admis / postes ou contrats)	730 (100 %)	55 (39,29 %)
ÉCRIT D'ADMISSIBILITÉ		
Candidats ayant effectivement composé (présents aux deux épreuves, ne remettant pas copie blanche, etc.)	4848	543
Candidats ayant effectivement composé / inscrits	69,76 %	62,06 %
Moyenne de la composition d'histoire ²	5,57	4,88
Moyenne de la composition de géographie	5,49	4,78
BILAN DE L'ADMISSIBILITÉ		
Moyenne du dernier admissible (« barre d'admissibilité »)	6,75	6,75
Moyenne des admissibles	9,36	9,15
Nombre d'admissibles	1555 ³	140
Admissibles / candidats ayant effectivement composé	32,08 %	25,78 %
Pourcentage d'« optionnaires » de géographie parmi les admissibles ⁴	10,47 %	7,86 %
Pourcentage d'« optionnaires » d'histoire parmi les admissibles	89,53 %	92,14 %
ORAL D'ADMISSION		
Moyenne de la leçon	7,67	7,9
Moyenne de l'explication de documents	7,55	7,7
Moyenne de l'épreuve sur dossier	7,94	6,88
BILAN DE L'ADMISSION		
Moyenne générale du dernier admis (« barre d'admission »)	8,25	8,25
Nombre d'admis	730	55
Moyenne générale des admis	10,52	10,38
Admis / candidats ayant effectivement composé à l'écrit	15,06 %	10,13 %
Admis / admissibles non éliminés (ayant fourni un dossier d'inscription valide, présents aux trois épreuves orales, etc.)	47,8 %	40,74 %

² Toutes les moyennes sont données sur 20.

³ Plus 30 candidats dispensés d'épreuves d'admissibilité (ENS), soit 1585 candidats entendus au total à l'oral du CAPES.

⁴ On entend par là ceux qui ont choisi à l'oral la leçon (coefficient 3) en géographie et l'explication de document (coefficient 2) en histoire.

Pourcentage d'« optionnaires » de géographie parmi les admis	9,59 %	9,09 %
Pourcentage d'« optionnaires » d'histoire parmi les admis	90,41 %	90,91 %

Les moyennes dégagées aux épreuves de la session 2007 des deux concours marquent un progrès quasi général par rapport à 2006 et à 2005 (les seules exceptions concernent la composition de géographie du CAFEP-CAPES par rapport à 2006 et les compositions de géographie et d'histoire du CAFEP-CAPES par rapport à 2005).

Si une relative parité en termes de genre peut se constater à l'issue des épreuves : 45,7 % de lauréats et 54,2 % de lauréates pour les deux concours confondus – avec une différence assez marquée entre le CAPES et le CAFEP-CAPES : 46,4 % de lauréats au premier pour 36,3 % au second –, il n'en va pas de même en termes d'équilibre disciplinaire. Moins d'un admis sur dix avait choisi de faire de la géographie sa valence dominante à l'oral. Ce constat récurrent doit interroger tant le second degré – quelle place quantitative et qualitative y est-elle donnée à la géographie ?⁵ – que le supérieur : quelle place y est-elle accordée à la préparation des étudiants de géographie aux concours de recrutement d'enseignants ? Faut-il que ce constat interroge aussi à court terme le programme du concours, qui donne traditionnellement plus de place aux questions d'histoire (quatre sur sept) qu'à celles de géographie ?

Le CAPES externe et le CAFEP-CAPES sont des concours difficiles, comme le montre le rapport entre le nombre d'admis et celui des candidats ayant effectivement composé. Ils imposent donc un travail rigoureux et exigeant, qui doit pouvoir s'adosser à une culture *générale* géographique et historique – incluant la connaissance des histoires et des démarches des deux disciplines, la compréhension de leurs notions clefs, la possession des grands repères spatiaux, chronologiques et statistiques – construite au fil des années de lycée et d'université. On se méfierait cependant d'en rajouter sur la difficulté : comme le montrent, dans le tableau précédent, les lignes « candidats ayant effectivement composé / inscrits » et surtout « admis / admissibles non-éliminés », les chances des étudiants qui veulent et peuvent préparer sérieusement sont très réelles et justifient pleinement qu'ils s'engagent dans ces concours.

A cet égard, la marge de progrès est forte en ce qui concerne le CAFEP-CAPES. Après réflexion, le jury de la session 2007 a maintenu le choix d'aligner les barres d'admissibilité et d'admission de ce concours avec celles du CAPES ; dans ce contexte, il a pu fournir la liste d'aptitude à hauteur de seulement 39 % des contrats offerts (55 sur 140). Ce pourcentage n'est pas le plus mauvais de la décennie en cours (voir ci-dessus le tableau « Évolution des résultats au CAPES externe et au CAFEP-CAPES entre 2001 et 2006 ») ; il n'en est pas moins décevant et doit questionner ces candidats et leurs formateurs : il n'y a aucune fatalité à ce que les besoins ne soient pas couverts.

⁵ Alors que l'on connaît le rôle de l'attachement à une discipline dans le mécanisme d'accès au métier d'enseignant.

Annexe

Résultats au CAPES externe 2007 par académie (on se gardera d'accorder à ces nombres plus de précision qu'ils n'en ont : il faudrait les ventiler par université, les inscrire dans la durée, mesurer le poids des élèves des ENS, etc.)

Académie	Présents à l'écrit	Admissibles	Admissibles /présents (%)	Admis	Admis /admissibles (%)	Admis /présents à l'écrit (%)	Rappel 2006 Admis/présents à l'écrit (%)
Caen	110	51	46	29	57	26	16
Clermont-Ferrand	101	44	44	25	57	25	14
Rennes	211	85	40	51	60	24	19
Lyon	327	131	40	64	49	20	21
Orléans-Tours	157	61	39	32	52	20	16
Paris-Versailles-Créteil	1011	347	34	198	57	20	16
Toulouse	232	85	37	41	48	18	19
Reims	54	19	35	9	47	17	14
Dijon	135	56	41	20	36	15	10
Limoges	77	22	29	12	55	16	5
Grenoble	194	54	28	25	46	13	11
Strasbourg	156	53	34	21	40	13	7
Besançon	115	26	23	14	54	12	11
Lille	465	124	27	58	47	12	12
Aix-Marseille	226	65	29	24	37	11	11
Bordeaux	308	79	26	30	38	10	12
Corse	23	4	17	2	50	9	0
Rouen	126	35	28	12	34	9	6
Montpellier	192	35	18	13	37	7	12
Nice	72	18	25	5	28	7	6
Poitiers	143	36	25	10	28	7	11
Amiens	109	22	20	6	27	6	13
La Martinique	36	3	8	2	67	6	0
Nancy-Metz	215	43	20	12	28	6	16
Nantes	218	49	22	14	29	6	12

La Réunion	74	8	11	1	12,5	1	7
La Guadeloupe	10	0				0	0
La Guyane	5	0				0	0

Résultats au CAFEP-CAPES 2007 par académie (ayant des présents à l'écrit)

Académie	Présents à l'écrit	Admissibles	Admissibles /présents (%)	Admis	Admis /admissibles (%)	Admis /présents à l'écrit (%)	<i>Rappel 2006 Admis/présents à l'écrit (%)</i>
Grenoble	26	8	31	4	50	15	15
Rennes	72	20	28	11	55	15	12
Bordeaux	29	11	38	4	36	14	11
Nantes	59	20	34	8	40	14	16
Paris-Versailles-Créteil	93	23	25	13	57	14	9
Lyon	38	12	31	4	33	11	16
Dijon	11	2	18	1	50	9	0
Lille	50	9	18	4	44	8	3
Strasbourg	12	3	25	1	33	8	7
Aix-Marseille	28	7	25	2	29	7	5
Clermont-Ferrand	15	2	13	1	50	7	0
Toulouse	27	7	26	2	29	7	9
Amiens	8	1	12	0	0	0	0
Besançon	12	2	17	0	0	0	0
Caen	12	3	25	0	0	0	8
Corse	1	0	0		0	0	
Limoges	3	0	0		0	0	0
Montpellier	16	1	6	0	0	0	0
Nancy-Metz	8	0	0		0	0	0
Nice	12	1	8	0	0	0	0
Orléans-Tours	14	0	0		0	0	0
Poitiers	5	0	0		0	0	7
Reims	14	4	29	0	0	0	14
Rouen	12	4	33	0	0	0	0

2. Commentaire et recommandations du jury pour les épreuves écrites d'admissibilité

2.1. La composition de géographie

Voir le sujet en annexe.

L'analyse du sujet

« La question de la terre en Amérique latine » était un sujet suffisamment large pour permettre aux candidats de faire valoir leurs acquis sur la partie concernée du programme. La définition des termes ne présentait pas de difficultés majeures mais le sujet imposait qu'ils fussent mis en relation. Le terme de « terre » devait être compris à la fois comme les terres mises en valeur pour l'agriculture ou utilisées pour l'exploitation de la forêt, mais également la terre appropriée, ce qui renvoie au territoire (les terres appartenant aux Indiens). La « question de » la terre posait quant à elle les problèmes de la possession, de l'exploitation, de la revendication, de la protection. Trop de candidats ont orienté leur réflexion sur l'agriculture, sur la description des espaces agricoles et des productions agricoles sans croisement avec les problèmes posés. De même, certains ont intégré au sujet l'exploitation du sous-sol, hors sujet. Enfin, beaucoup ont tenté de réutiliser leurs connaissances sur la mondialisation et ont fait un long développement sur les rapports entre agriculture et mondialisation, ce qui entraînait une dérive.

La délimitation spatiale du sujet était simple, mais très nombreux sont les candidats qui ont limité leurs exemples au Brésil et à l'Argentine, ignorant le plus souvent l'Amérique centrale et les îles, voire la montagne andine sinon pour évoquer la culture de la coca.

Le jury attendait des candidats qu'ils croisent un certain nombre de facteurs présents et passés permettant de dégager les interrelations entre les phénomènes. Il fallait avant tout faire ressortir l'aspect paradoxal de la question de la terre dans la mesure où la SAU est souvent très vaste et où, de surcroît, la population rurale est devenue généralement minoritaire à l'échelle des États. La question de la terre ne relève donc généralement pas de caractères liés au milieu ou à la faiblesse de l'espace utilisable mais davantage à des questions politiques (mode de répartition, appropriation par rapport aux premiers occupants, aménagement du territoire), géopolitiques (contrôle du territoire par les États, pressions internationales dans le cadre du réchauffement climatique et de la biodiversité), économiques (mode de développement, choix économiques), sociales (dualisme agraire, problème des sans-terre) ou environnementales (mode de mise en valeur prédateur).

Ce que le jury attendait

Le partage des terres était au cœur du sujet.

La présentation de la structure agraire était indispensable pour exposer la situation. Elle devait montrer la coexistence de très grandes exploitations occupant une part considérable de la SAU et de très nombreuses petites exploitations souvent inférieures à dix hectares occupant proportionnellement une faible part de la SAU (doc. 3 pour le Brésil). Ce dualisme se double d'une grande différence dans le mode d'exploitation des grands domaines, essentiel à souligner pour expliquer le malaise des campagnes : *latifundios* (domaines d'élevage surtout) et grandes exploitations productives (plantations, exploitations céréalières ou de soja par exemple) occupant généralement des espaces littoraux ou bien reliés à l'extérieur et assurant l'essentiel des revenus de l'agriculture des États. Cette différenciation fondamentale a été trop rarement évoquée par les candidats, tous les grands domaines étant regroupés sous le terme de *latifundio*.

Par opposition aux *latifundios*, les petites exploitations paysannes ou propriétés paysannes sont appelées *minifundios*. Selon les données naturelles, le degré d'intensification, la situation par rapport au marché, elles sont plus ou moins viables mais généralement ne permettent pas de faire vivre une famille.

Les exploitations de taille moyenne sont peu nombreuses, sauf régionalement (sud du Brésil, nord-est de l'Argentine) mais en augmentation.

Il fallait insister sur la modernisation actuelle (concentration des exploitations par l'augmentation des exploitations moyennes et grandes, mécanisation) qui réduit le nombre d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles alors que les *latifundios* emploient peu de main-d'œuvre. Le travail saisonnier ou temporaire

augmente partout (fruiticulture au Chili, céréaliculture dans la Pampa, plantations en Amérique centrale) au détriment du travail permanent. De cette structure inégalitaire, résulte un très grand nombre de paysans sans terre et de paysans sous-employés que la croissance démographique n'a fait qu'accroître. Mais, et il fallait le remarquer, c'est aussi le manque de diversité des activités dans certaines régions qui explique le malaise social lié à l'absence de reconversion possible (Nordeste brésilien, montagnes andines, centre du Mexique, Haïti).

Les facteurs de l'inégale répartition des terres devaient être exposés.

Deux causes fondamentales l'expliquent : le rôle de la colonisation et les politiques agraires. L'évocation de la colonisation passée permet d'éclairer la situation actuelle ; elle est en grande partie responsable de la structure agraire déséquilibrée et de la question indienne. Son rappel ne devait pas donner lieu à un long développement mais insister sur la nature du processus : colonisation d'exploitation et non de peuplement entraînant la constitution de très grands domaines. Les terres octroyées aux colons étaient alors considérées comme inoccupées ou inappropriées (non-reconnaissance des terres communautaires des Indiens). Cela posera ultérieurement la question de la spoliation des terres indigènes dont la gestion communautaire est bien souvent cassée, sauf parfois sur les territoires délaissés par les colons dans un premier temps car éloignés des ports ou considérés sans valeur agronomique (versants pentus au climat froid de la montagne andine, hautes terres d'Amérique centrale ou forêt dense d'Amazonie). Toutefois, les terres tempérées ou subtropicales du sud du Brésil et du nord de l'Argentine, ignorées et colonisées au XIX^e siècle par des Allemands ou des Italiens vont donner lieu à la mise en place d'exploitations moyennes selon le modèle européen. Ce dualisme agraire va perdurer d'autant plus que l'oligarchie agraire va occuper des postes politiques et des emplois militaires, bloquant la situation. La question de la terre est donc politique et est un frein à la modernisation économique. Les formes d'appropriation des terres, la mise en valeur différenciée de celles-ci vont aboutir à une zonation de l'espace agricole encore très marquée aujourd'hui.

La présentation des politiques agraires reposant soit sur des réformes agraires, soit sur la mise en valeur de nouvelles terres dans le cadre de l'avancée de fronts pionniers devait mettre en lumière les rapports de pouvoir en Amérique latine. S'il ne s'agissait pas d'égrainer toutes les réformes agraires mises en place en Amérique latine depuis la révolution mexicaine, il fallait dresser un bilan montrant en quoi les réformes ont accompagné ou non la transformation sociale des campagnes et l'état actuel, où l'on assiste à la fin du secteur réformé. Cela n'a certes pas entraîné un retour à la situation initiale mais s'est traduit par l'abandon des aides et du soutien technique des Etats et a aussi abouti, en raison de la remise en cause des coopératives, à l'individualisation des exploitations, rendant celles-ci plus fragiles. Le nombre de petits exploitants diminue (départ, absorption par les plus gros exploitants) au profit des paysans sans terre. L'aggravation de la situation a débouché sur le développement de mouvements de guérillas comme celui des FARC (Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes) ou de contestation comme les néo-zapatistes du Chiapas et le MST (Mouvement des Sans-Terre) au Brésil.

Comme alternative à la réforme agraire, là où le courage politique a manqué comme au Brésil, se substitue parfois le développement de fronts pionniers quand la terre est disponible. Trop nombreux sont les candidats qui n'ont pas différencié cette politique de celle des réformes agraires. L'exemple de la colonisation de l'Amazonie permettait de montrer l'ambiguïté de cette politique qui vise, au delà de l'octroi de terres aux paysans, à occuper un territoire trop peu peuplé et convoité par les Etats voisins et à développer l'agriculture commerciale (soja par exemple) .Cette politique n'a pas permis de résoudre la crise des campagnes « surpeuplées » en raison de la confiscation des terres par les grands exploitants comme en Amazonie.

Le bilan actuel montre que les *latifundios* subsistent (considérations géopolitiques) et se développent même dans les espaces nouvellement colonisés. L'importance de la SAU consacrée aux prairies permanentes l'atteste (doc. 1). En outre, les terres redistribuées des grands domaines ou octroyées dans les régions de colonisation ne sont pas toujours les plus riches ni les plus faciles à mettre en valeur, ou comme en Équateur ce sont de très petites exploitations situées sur les terres les plus raides, les plus élevées en altitude des anciennes *haciendas*. Les inégalités socio-spatiales se perpétuent. La

question de la terre continue donc à se poser. La pauvreté augmente dans les campagnes. Cela se traduit par la poursuite de l'exode rural et le dépeuplement de certaines régions rurales comme dans la montagne andine. De même la question indienne perdure-t-elle en partie et déstructure-t-elle les communautés indigènes.

Enfin il fallait montrer les traductions dans l'espace.

Cela se marque à la fois dans les campagnes et dans les villes. Ainsi, les inégalités dans les campagnes se traduisent-elles par la zonation des espaces agricoles. A l'échelle continentale, il y a un lien entre taille des exploitations, nature des productions, qualité des terres, situation par rapport aux marchés : grandes plantations, domaines céréaliers mieux situés que les petites exploitations familiales destinées à l'agriculture vivrière. Les *latifundios* d'élevage compensent des localisations périphériques par la grande taille des domaines. Cette situation se retrouve tant à l'échelle régionale comme dans le Nordeste brésilien (littoral, *agreste*, *sertao*) qu'à l'échelle locale – sur certains versants de vallées andines par exemple.

Il faut cependant nuancer cette présentation. Des espaces intérieurs deviennent productifs comme les fronts agricoles, car ils sont conquis par de grands entrepreneurs comme ceux qui cultivent le soja au Brésil. La technicité des exploitations pallie la faible qualité des terres et illustre le fait que la question de la terre est aussi une question de moyens. De même, si la plupart des *minifundios*, voire des exploitations moyennes des espaces intérieurs, ne permettent pas de faire vivre une famille (cf. dénuement des Andes péruviennes, de l'intérieur haïtien par exemple), la petite exploitation familiale résiste cependant dans certains cas et dans certaines régions peuplées. Ainsi en est-il des petites exploitations familiales de moins de 10 hectares sur les versants andins de Colombie ou d'Équateur qui associent cultures vivrières et café, ce qui permet en cas de baisse du cours du café de se reporter sur les cultures vivrières. Il en est même des *minifundios* spécialisés dans les cultures maraîchères ou l'élevage laitier (produits « bio ») à la périphérie des grandes villes quand ne se posent pas des conflits d'usage liés à l'urbanisation, ou bien encore des petites exploitations sous contrat.

En ville, l'exode rural conduit au renforcement des inégalités socio-spatiales. Les immigrés s'installent dans les périphéries des villes les plus grandes mais aussi de plus en plus dans les villes moyennes ou plus petites à proximité des espaces agricoles dans les quartiers d'habitat précaire. Ils concourent à l'accentuation du problème urbain. Sans qualification, ils se tournent vers l'économie informelle ou s'embauchent à la demande comme journaliers dans les exploitations agricoles proches (cf. les *boias frias*, les « mange froid » au Brésil). Les ouvriers agricoles deviennent des urbains. La question sociale se déplace dans les villes, les mouvements de contestation paysans aussi.

Par ailleurs, des stratégies de survie se sont développées et freinent l'exode rural. Des petites exploitations familiales bien reliées à des villes proches ou des lieux touristiques, ou encore voisines de grands domaines se maintiennent grâce à la poly-activité et à la mobilité. La famille s'assure des revenus supplémentaires par des activités diverses : artisanat, travail informel dans les villes, travail dans le tourisme, travail temporaire saisonnier et journalier dans les plantations, dans le tourisme, voire remise des émigrés. Ces petites exploitations jouent ainsi un rôle indispensable pour le dynamisme des plus grandes (une main-d'œuvre bon marché et flexible). Leur équilibre est cependant fragile. D'autres, plus spécialisées dans les cultures commerciales, se maintiennent en développant des circuits commerciaux courts grâce au soutien d'ONG : Équateur, Colombie (café, cacao). Mais certains paysans cultivent sur l'ensemble ou une partie de leur exploitation des cultures illicites plus rémunératrices dans des zones isolées (Orient colombien, bolivien, équatorien). Les exploitants sont alors sous le contrôle de guérilleros, de narcotrafiquants... Enfin, les mouvements des sans-terre multiplient les accaparements de terre notamment au Brésil ou au Mexique sur les terres inoccupées des grands propriétaires, créant de nouvelles terres de culture à l'ombre des grands domaines dans le cadre d'une organisation communautaire.

Ces différents aspects bien vus par certains candidats ont parfois donné lieu à des développements trop longs sur le commerce équitable, encore très marginal. De même, la production de plantes illicites est-

elle trop souvent considérée comme une production banalisée et devient-elle essentiellement un moyen comme un autre pour les petits paysans de s'insérer dans la mondialisation...

Enfin la convoitise sur les terres se traduit par des conflits d'usage mais aussi par le déséquilibre des écosystèmes. Les conflits d'usage se rencontrent surtout sur les terres nouvellement conquises entre grands propriétaires et paysans défricheurs chassés de leurs terres, mais aussi entre différents acteurs et populations indigènes dont la reconnaissance de droits sur certains territoires ne leur permet pas toujours d'en garder le contrôle. Il y a parfois superposition de territoires. En Amazonie, aux terres appartenant aux Indiens exploitées de façon très extensive, se superposent les territoires des orpailleurs, des forestiers, des éleveurs, des entreprises minières, ce qui entraîne de nouvelles spoliations.

La dégradation de l'environnement est liée au fait que la préservation du milieu n'a pas toujours été le souci premier des agriculteurs (*cf.* zone caféière). La monoculture stérilise les sols. La colonisation de grande ampleur de l'Amazonie dans un contexte international sensible a fait prendre conscience des problèmes. S'il n'était pas question pour ce sujet de débattre du problème de l'effet de serre, plusieurs constats pouvaient être énoncés. En Amazonie, le défrichement de terres situées sur les interfluves aboutit à une stérilisation rapide des sols en raison de leur pauvreté chimique et pose le problème des systèmes de culture à développer. De même, la déforestation, si décriée par les instances internationales depuis surtout la Conférence de Rio, augmente certes l'effet de serre lors des incendies visant au défrichement mais est dommageable surtout à la biodiversité tropicale : question régionale (expansion économique possible) ou internationale (protection de l'environnement) ? Le slogan du « développement durable » lancé à Rio a convaincu les autorités des pays latino-américains de son intérêt : une politique de zonage de l'espace (doc. 2) avec des aires protégées (réserves naturelles, parcs nationaux) a été mise en place (25 % de la superficie) ; mais nombre d'entre elles ont déjà été violées faute de budgets suffisants destinés à leur gestion. Par ailleurs, le Brésil entreprend un programme de réduction de la déforestation par des programmes de mise en valeur plus écologiques.

Si les conflits d'usage et la dégradation de l'environnement ont été souvent bien exposés, il est inadmissible que des candidats associent la politique des réserves naturelles à celle de la délimitation des territoires réservés aux Indiens.

Ainsi la question de la terre reste-t-elle omniprésente en Amérique latine par l'importance des paysans sans terre. Elle touche des régions peuplées comme des régions très peu peuplées. Certains territoires sont plus concernés par cette question mais de façon différente : « régions-problèmes » trop peuplées par rapport à leurs possibilités, espaces de colonisation récente, voire foyers de contestation politique notamment. D'autres résultent des conséquences de la question de la terre : ce sont les étendues d'exploitations paysannes de cultures illicites ou les périphéries urbaines dont les quartiers d'habitat précaire abritent en grande partie des ruraux déracinés. Enfin un espace-réseau constitué de nombreux mouvements migratoires temporaires de paysans entre terres surpeuplées et zones de grandes exploitations illustre aussi les déséquilibres dans la répartition des terres.

La forme et le fond

Une composition doit être rédigée de façon lisible. Or, le style et l'orthographe sont trop souvent incorrects. Nombre de copies comprenant des formules familières, des fautes de syntaxe, l'absence d'accents, des fautes concernant les noms de lieu (Brésil, Chili...), des abréviations (product°, exploit°) sont inacceptables. Nous conseillons aux candidats de réaliser au brouillon un plan détaillé aussi précis que possible afin de pouvoir ensuite lors de la rédaction se concentrer surtout sur la qualité de l'expression et de l'orthographe ainsi que sur la mise en page. La structure du plan doit apparaître clairement, en sautant une ligne entre les parties, en allant à la ligne à la fin de chaque sous-partie, en dégagant les paragraphes. Des conclusions partielles doivent clore chaque partie, même la dernière.

L'argumentation doit s'appuyer sur des exemples précis choisis à diverses échelles dans des régions variées. Il ne s'agit pas de multiplier les exemples illustrant un même phénomène mais de bien développer un cas. Un croquis inséré dans le corps de la dissertation peut aussi éviter un long discours et être plus évocateur.

Il n'y a pas de plan-type mais celui qui est retenu doit être démonstratif et s'inscrire dans une démarche géographique reposant sur la description des phénomènes puis l'explication de ceux-ci. Trop de candidats évoquent les facteurs, les causes avant la description. Une typologie en dernière partie n'est pas une obligation. Si elle est utilisée, elle doit reposer sur des critères précis permettant une classification afin qu'elle ne donne pas lieu à un catalogue de types d'espaces sans fil directeur. La typologie s'est parfois bornée à une présentation très énumérative de sous-ensembles régionaux. Les plans chronologiques commençant par la colonisation ou les plans à tiroirs sans articulation entre les parties ont abouti à détacher l'étude des espaces des structures agraires. Certains candidats, en les appelant fâcheusement conditions « géographiques », ont cru bon de commencer par la description des conditions « naturelles », ce qui en soi n'apportait rien au sujet. En revanche, les plans reposant sur une mise en relation des espaces agricoles et de la structure agraire ont été appréciés. Ceux qui faisaient apparaître l'enjeu de la terre pour les sociétés et le développement latino-américain en évoquant dans un premier temps la dualité des structures agraires et les facteurs l'expliquant, puis en montrant que l'enjeu de la terre reposait sur deux logiques contradictoires : l'équité et la convoitise, ont été valorisés.

L'introduction et la conclusion ont été souvent décevantes. Beaucoup d'introductions sont trop longues (deux pages souvent) et développent déjà certains aspects du sujet. Nous rappelons qu'il faut définir les termes du sujet ; en l'occurrence, si la terre a été le plus souvent bien définie, « la question de... » a été parfois éludée, ce qui orientait la composition sur l'agriculture. Les limites du sujet étaient claires et ne devaient pas donner lieu à une longue présentation de l'espace concerné. Les problématiques adoptées sont souvent trop historiques et économiques. Elles sont parfois remplacées par cinq à six questions qui ne déterminent pas véritablement le fil directeur de la composition et par conséquent un plan cohérent. Ici la problématique pouvait reposer sur la façon dont est gérée par les Etats la question de la terre, enjeu majeur pour le développement économique, social et environnemental de l'Amérique latine. Elle pouvait aussi interroger sur les tensions sociales, économiques, environnementales dont découlent la répartition et l'utilisation des terres. Des problématiques comme « La question de la terre est-elle primordiale ? » ou « Comment est traitée la question de la terre ? » apparaissaient comme trop simplistes.

Trop de conclusions sont pauvres. Faute d'une problématique bien posée, les candidats se bornent généralement à un résumé des différentes parties du devoir. L'ouverture aboutit souvent à des propos convenus du type « La nouvelle génération politique parviendra-t-elle à régler la question de la terre? ». Nous invitons les candidats à rédiger la conclusion avant de commencer le devoir : faute de temps à la fin de l'épreuve, on court le risque de la bâcler.

Les documents accompagnant le sujet sont là pour aider le candidat. Ceux de ce sujet ont parfois été maladroitement exploités. Le document 1 a donné lieu à une lecture erronée : un faible pourcentage de la SAU par rapport à la superficie du territoire n'est pas synonyme d'un espace agricole limité. Ainsi beaucoup de candidats ont-ils déploré la faible SAU du Brésil, qui est de 2 636 000 km², c'est-à-dire près de cinq fois la superficie de la France... La confusion entre les valeurs relatives et absolues n'est guère admissible. Ne l'est pas non plus la grande approximation du vocabulaire utilisé (intensif, extensif, productif, *latifundio* par exemple). De même, le « on » impersonnel est-il à proscrire : derrière ce « on », se cachent des acteurs (États, entreprises, paysans, etc.).

D'une façon générale, trop de candidats font de la géographie une discipline désincarnée sans hommes ni territoires. Ce trait n'est pas propre à la composition et vaut aussi pour l'oral ; plus généralement, il s'applique à toutes les épreuves du concours, géographie comme histoire (y compris au sein de l'épreuve sur dossier), écrit comme oral.

Croquis et illustrations

Nous renvoyons notamment au rapport 2004 pour les remarques concernant la réalisation d'un croquis. La nomenclature doit être suffisante : sur beaucoup de cartes ne sont mentionnés que les noms de quelques villes ou d'États, ce qui dans ce dernier cas était inutile. En revanche, les noms de certaines régions ou d'espaces (Pampa, Nordeste, Amazonie...), dont ceux cités dans le devoir, auraient été

bienvenus. Des candidats particulièrement nombreux cette année ont écrit la légende au dos du fond de carte fourni...

Nous conseillons aux candidats de réaliser le croquis de synthèse avant de commencer la rédaction du devoir. Cela présente un double avantage : vérifier, d'une part, si le plan s'inscrit bien dans le sujet, car la carte peut dévoiler des mises en relation pas vues lors de l'élaboration du plan de la composition ; mieux réfléchir, d'autre part, sur la réalisation cartographique (titre, plan structuré en relation avec celui de la composition, figurés adéquats). Le jury a apprécié l'existence de croquis intermédiaires (la mise en valeur de vallées andines montrant l'étagement des activités agricoles et les structures agraires, ou le Nordeste avec les variations d'occupation du territoire selon les milieux par exemple). Nous rappelons que ceux-ci doivent comprendre une échelle et être suffisamment précis pour appuyer la démonstration. D'aucuns ont réalisé des organigrammes intéressants montrant notamment l'évolution des structures agraires, ce qui a été apprécié.

Pour le jury: Chantal Houy

2.2. La composition d'histoire

Voir le sujet en annexe.

Les développements à venir permettront aux candidats malheureux de comprendre leurs erreurs et constituent une aide à la préparation de la prochaine session. Nous proposons donc à la fois des éléments de correction du sujet de 2007 et des conseils généraux.

Remarques générales

La composition vise à vérifier l'acquisition de savoir-faire méthodologiques enseignés à l'université, dès la licence d'histoire et la licence de géographie. Nulle surprise, relative à la nature de l'épreuve ou aux critères d'évaluation, ne guette les candidats. Certes, des documents sont fournis, dorénavant en nombre assez réduit. Toutefois, leur véritable fonction est d'aider les candidats à bâtir une réflexion personnelle. Le jury n'attend pas la rédaction d'une note de synthèse, fondée sur le commentaire de ces documents ; bien au contraire, la paraphrase, quand elle tente de masquer un manque de connaissances, est-elle sanctionnée. Comme dans le cadre d'une dissertation universitaire, les candidats résolvent les problèmes posés par le sujet, en construisant une démonstration synthétique et étayée par des exemples précis. Le propos ne doit être ni narratif, ni descriptif, mais argumentatif. Face à un sujet large, le candidat doit maîtriser l'ampleur de ses développements, en allant à l'essentiel. Il doit sélectionner des exemples probants, pour rendre son propos le plus vivant possible.

De fait, le jury cherche à déceler les qualités de réflexion, d'exposition et de rédaction que requiert le métier de professeur d'histoire et de géographie. Il valorise la clarté qui se dégage de copies écrites avec sobriété, fermes dans leurs articulations logiques. À l'inverse, il sanctionne les propos confus, sur le fond comme sur la forme. Les phrases trop longues, « à tiroirs », sont à proscrire. La simplicité apparaît souvent comme un gage d'efficacité, tandis que la grandiloquence dessert les candidats. En tout cas, les correcteurs prêtent la plus grande attention à la maîtrise de la langue. En trop grand nombre, les fautes de français et d'orthographe sont pénalisantes. Et les expressions familières sont du plus mauvais effet. Le jury est à même de distinguer une faiblesse structurelle d'erreurs d'inattention induites par le travail en temps limité, mais une relecture attentive doit en réduire le nombre. Les correcteurs tentent d'évaluer des compétences et un bagage culturel et intellectuel, susceptibles d'être transmis à des élèves. Ils en viennent parfois à se poser des questions fort concrètes : un élève parviendrait-il à déchiffrer l'écriture guère lisible de certains candidats ? Ceux-ci pourraient-ils exiger d'élèves du soin dans la prise de notes, alors que la présentation matérielle de leur copie laisse franchement à désirer ?

Analyse du sujet et problématique

Confrontés au sujet « Être Romain en Afrique du Nord (69-439) », les candidats de la session 2007 ont dû réfléchir aux divers modes d'intégration à la romanité des populations de l'Afrique dominée par Rome. L'interrogation s'inscrivait dans l'un des deux axes de la question d'histoire ancienne : la

romanisation de l'Afrique du Nord ; le jury attendait donc, en introduction, une définition claire et précise de cette notion. En outre, les candidats devaient intégrer à leur copie des éléments relevant du second axe : la christianisation. L'étude devait couvrir toutes les régions et toute la période au programme, soit près de quatre siècles. Les introductions devaient donc définir les limites spatiales et temporelles du sujet. La concision était ici de mise : le jury a regretté le déséquilibre de certaines copies, perceptible dès les premières pages d'une trop longue entrée en matière.

Ainsi, comme chaque année, le sujet était-il vaste ; il fallait y rattacher le plus de thèmes possible. Pour bien se préparer, les futurs candidats sont donc invités à envisager le programme de la manière la plus synthétique. Leur objectif doit être de parvenir au plus vite à une vision globale de chaque question, avant d'approfondir méthodiquement leurs connaissances. Parallèlement, la préparation doit conduire à une bonne maîtrise de concepts utiles à la construction d'une composition générale : l'acquisition de connaissances factuelles est une condition nécessaire, mais elle ne suffit pas. Les plus graves contresens, issus d'une mauvaise compréhension de ces concepts, ont été pénalisés presque aussi lourdement que la pauvreté des connaissances.

Un critère fondamental d'évaluation des candidats consiste à tester leur capacité à analyser le libellé d'un sujet, afin d'en dégager une problématique pertinente. Dans cette optique, le travail accompli en début d'épreuve correspond à une phase cruciale. Chaque terme de l'intitulé compte. Tout étudiant devrait le savoir, mais le jury a constaté que ce n'était pas toujours le cas. Ainsi, face à de longues copies visiblement écrites dans l'urgence, pendant la quasi-totalité des cinq heures imparties, il s'est vite convaincu que leurs auteurs n'avaient pas pris le temps de réfléchir.

Les candidats devaient comprendre qu'on les guidait vers une réflexion, non seulement sur la notion de romanisation, mais encore sur l'identité des Romains d'Afrique et sur la manière dont ces derniers avaient vécu et élaboré, au quotidien, « leur » romanité. En l'absence d'une telle analyse, des candidats se sont heurtés à deux écueils, d'une inégale gravité. D'une part, des copies très faibles ont révélé une incapacité à cerner le sujet, en livrant aux correcteurs une description très vague et désincarnée de la présence romaine en Afrique du Nord. L'absence d'analyse du libellé conduit, sans surprise, au hors-sujet. D'autre part, des candidats, parfois sérieux et réfléchis, se sont pourtant orientés vers une discussion trop théorique et/ou historiographique, sur la notion même de romanisation. Ils n'ont pas assez perçu que le sujet portait sur les identités individuelles, découlant du processus de romanisation.

Nécessaire point de départ de l'étude, ce processus peut être présenté comme un mode de transformation des sociétés conquises et dominées par Rome. Les mutations sont d'ordre culturel, au sens le plus large du terme. Aussi la romanisation est-elle en partie comparable à d'autres phénomènes antiques ou modernes d'interaction entre systèmes culturels, à d'autres acculturations. Toutefois, la romanisation présente une originalité fondamentale, qui tient au cadre politique dans lequel elle s'est affirmée. La romanisation n'est pas une acculturation « molle », réductible à l'adoption lente et progressive de traits culturels étrangers. Certes, l'État romain n'a conduit aucune politique de romanisation, consciente et cohérente, visant à imposer des normes culturelles aux provinciaux. Toutefois, en diffusant la citoyenneté romaine et en définissant les statuts juridiques des communautés locales, notamment, l'État impérial a influé sur les changements culturels, de manière plus ou moins indirecte mais décisive. C'est d'abord aux yeux de l'État romain qu'un habitant de l'Afrique était Romain – c'est-à-dire citoyen romain – ou pérégrin – c'est-à-dire réputé étranger. En fait, il est schématique de distinguer un versant juridique et institutionnel de la romanisation, d'un versant culturel *stricto sensu*. L'intérêt du sujet était de montrer que le sentiment d'appartenance à un ensemble politique progressivement unifié et l'intégration à une aire très vaste de changement culturel sont, globalement, allés de paire.

Par ailleurs, pour s'appuyer au mieux sur la notion de romanisation, les candidats devaient maîtriser, dans leurs grandes lignes, les débats suscités par celle-ci. À ce titre, il était bon de connaître l'opposition entre deux conceptions. La première peut être qualifiée de diffusionniste, car elle suppose la diffusion de modes de vie et de pensée gréco-romains, du centre italien vers les périphéries provinciales. Les sociétés provinciales sont alors conçues comme réceptrices, dans le cadre

d'échanges à sens unique. Parce qu'elle rejette l'idée de cette unicité, la conception opposée peut être qualifiée de dualiste. Elle s'intéresse, en effet, à l'émergence de sociétés et de cultures romano-provinciales, diverses, originales et inédites par nature. Elle s'appuie sur le principe que toute société transforme les traits qu'elle s'approprie, en les acclimatant. Elle insiste sur des formes de métissage culturel, réalisées au sein des sociétés provinciales, selon des logiques propres à ces sociétés. Or, considérer l'émergence de systèmes culturels romano-africains originaux, comme résultat de la romanisation, permet de dépasser le débat sur l'ampleur réelle du processus. Néanmoins, la notion de « romanisés partiels », proposée par M. Bénabou, invitait à tenir compte des disparités géographiques, sociales et temporelles du processus de romanisation.

Grâce à une connaissance des débats liés à la romanisation, qu'il était certes impossible d'exposer en détail dans le temps imparti, les meilleurs candidats ont pu bâtir leur devoir sur des questions judicieuses. L'idée de sociétés duales, en l'occurrence romano-africaines, pouvait aider à formuler une bonne problématique. Comment, de l'Atlantique à la Tripolitaine, les provinciaux ont-ils pu être et se sentir à la fois Romains et Africains, Romains d'Afrique ? De même, les questions suivantes dessinaient les contours d'un plan possible : qui est, ou devient, Romain en Afrique du Nord entre 69 et 439 ? Comment s'est manifestée concrètement cette appartenance à la romanité ? Existaient-ils une ou plusieurs manières, spécifiquement africaines, d'être Romain en Afrique du Nord ?

Suggestion de plan

Il est fort rare qu'un plan unique, idéal, s'impose aux candidats. Le sujet posé en 2007 ne déroge pas à la règle. Aussi nombre d'admissibles ne reconnaîtront-ils pas leur progression, à travers notre proposition, car les grandes orientations d'un devoir ne préjugent pas, ou seulement de manière partielle, de sa qualité globale. Ainsi, à la différence de notre suggestion thématique, il était possible, et même séduisant, de construire un plan chronologique. Sur le principe, on ne peut blâmer ceux qui s'y sont essayés. Toutefois, dans la pratique, ces candidats ont eu des difficultés à rattacher fermement leur dernière partie au sujet. Il était possible de le faire, en insistant notamment sur la permanence de la vie municipale, sur les tendances unificatrices liées à la diffusion du christianisme ou sur l'attitude des Romains d'Afrique à l'arrivée des Vandales. Néanmoins, dans la grande majorité des cas, les parties centrées sur le IV^e siècle et le début du V^e sont apparues trop narratives et trop peu problématisées.

Une progression thématique pouvait sembler plus sûre, mais pour thématique qu'il fût, le plan adopté devait mettre des inflexions chronologiques en valeur, par le biais de ses subdivisions. Trop de candidats n'ont ni le souci de souligner des évolutions, ni le réflexe d'inscrire leurs réflexions dans une chronologie rigoureuse. L'histoire ne s'écrit pas sans dates... exactes. On ne saurait trop recommander aux futurs professeurs, qui feront élaborer des frises chronologiques à leurs élèves, de se doter de repères temporels, solides et bien hiérarchisés. Dans le cadre du sujet proposé, les compositions parvenant à embrasser toute la période à traiter ont été valorisées.

Le plan pouvait s'articuler de la manière suivante :

Être citoyen romain dans les provinces africaines de l'empire

Être Romain, c'est être citoyen romain. Des citoyens romains venus d'ailleurs (administrateurs, soldats, vétérans installés comme colons) ont incarné la romanité. Parallèlement et progressivement, l'État romain a offert aux élites pérégrines la possibilité d'accéder au droit de cité. Aussi l'édit de Caracalla, accordant la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'empire, a-t-il entériné un processus de rapprochement puis de fusion, à la fois juridique et culturel.

Développement possible :

- Les citoyens romains allogènes et leurs descendants en Afrique
- L'accès progressif et sélectif des pérégrins africains à la citoyenneté romaine
- La généralisation de la citoyenneté romaine : aboutissement ou point de départ ?

Vivre en Romain dans les provinces africaines de l'empire

Être Romain, c'est aussi vivre « à la romaine ». Ce mode de vie s'est développé dans des contextes matériels (urbains, mais aussi ruraux) répondant aux canons culturels romains. Dans ces cadres concrets, les populations de l'Afrique romaine ont manifesté leur adhésion à des valeurs (civiques en

particulier) et à des modes de pensée ressentis comme romains. Par ailleurs, le christianisme, d'abord perçu comme peu conciliable avec la romanité, a fini par accentuer la romanisation de l'Afrique.

Développement possible :

- Les cadres de vie matériels de la romanité africaine
- Incarner des valeurs civiques et sociales gréco-romaines
- Être Romain et chrétien en Afrique du Nord

Être Romano-Africain dans l'empire

Les Romains d'Afrique sont, en fait, des Romano-Africains. À en juger par la forte présence d'éléments autochtones dans la civilisation de l'Afrique romaine, les Africains doivent-ils être considérés, dans leur majorité, comme des « romanisés partiels » ? En réalité, la romanité, qui n'est en rien uniforme, est compatible avec l'existence de particularismes locaux. La romanité est une communauté de destin et de culture que les Romano-Africains ont en partie construite et fait évoluer, en se sentant à la fois Romains et Africains.

Développement possible :

- Des Africains imparfaitement romains ?
- Des identités composées de multiples facettes
- Se sentir à la fois Romain et Africain

Il était indispensable de consacrer une bonne part du devoir à la diffusion de la citoyenneté romaine en Afrique du Nord. Les candidats ayant omis de le faire ne pouvaient espérer une note correcte. En réalité, le thème devait être repéré comme essentiel dès l'analyse du libellé : il demandait un traitement prioritaire et approfondi. Pourtant, trop de candidats l'ont abordé presque incidemment, au détour d'une récitation laborieuse, consacrée aux divers statuts des communautés civiques. De même, les correcteurs ont parfois cherché en vain la mention de l'édit de Caracalla, même dans des copies touffues. Ils ont constaté, aussi, que certains candidats avaient dû mal à concevoir la citoyenneté romaine et les citoyennetés locales comme des réalités distinctes. En effet, si les membres de chaque cité africaine possédaient la citoyenneté liée à leur cité, seule une minorité d'Africains avaient obtenu la citoyenneté romaine (jusqu'à l'édit de Caracalla).

En revanche, l'objet de la deuxième partie, la vie « à la romaine », est apparu dans toutes les copies ou presque. Il fallait ici repousser la tentation d'une approche trop descriptive et, au contraire, mettre ses qualités de synthèse et d'interprétation personnelle en valeur. Enfin, la troisième partie exigeait assurément de la finesse. Les candidats capables de penser l'adhésion à la romanité comme pleinement conciliable avec des particularismes locaux ont été récompensés. Ils ne furent guère nombreux. Bien des candidats ont achevé leur copie par une analyse des limites de la romanisation ou, dans le cadre d'une sorte de catalogue, par une étude de la vie religieuse. Le sujet n'étant pas la romanisation, les limites de celles-ci n'avaient pas à être traitées en tant que telles mais uniquement comme un élément de réflexion sur l'identité romaine ; il en était de même des aspects religieux. Toutefois, lorsqu'ils avaient donné des garanties de sérieux, le jury ne leur en a pas trop voulu.

Pour le jury : Nicolas Tran

3. Commentaire et recommandations du jury pour les épreuves orales d'admission

3.1. L'épreuve sur dossier

L'épreuve sur dossier permet d'apprécier les candidats en fonction de leur capacité à utiliser leur culture géographique et historique – entendue au sens large, et incluant donc notamment les savoirs de base sur l'histoire de ces deux disciplines – pour répondre de façon ordonnée et argumentée à des sujets portant sur la connaissance des finalités, démarches et enjeux (scientifiques, scolaires, sociaux, civiques...) des deux disciplines, sur la connaissance des programmes et sur les rapports qui unissent entre eux ces deux ensembles de connaissances. Grâce aux sujets et/ou à l'entretien qui suit l'exposé, l'épreuve évalue aussi la culture et la réflexion civiques des candidats et leur connaissance des programmes d'éducation civique au collège (qui est confiée au professeur d'histoire-géographie).

Ce rapport s'adresse aux étudiants et à leurs formateurs ; il complète ceux déjà publiés notamment ces deux dernières années. Nous invitons donc les candidats à prendre connaissance de ces derniers rapports et à tenir compte de leurs remarques.

Comment préparer l'épreuve ?

Les difficultés rencontrées par les candidats relèvent souvent d'une préparation inadaptée ou insuffisante.

Celle-ci nécessite d'abord une culture scientifique forgée tout au long du cursus universitaire. Elle s'acquiert avec une curiosité intellectuelle permanente et des lectures variées. Il est souhaitable que les revues scientifiques ne soient pas ignorées des candidats et qu'elles soient lues ou parcourues régulièrement. La seule lecture de fiches ou de manuels destinés à préparer l'épreuve est insuffisante : les jurys attendent du candidat des références précises et maîtrisées plutôt qu'une liste de noms d'auteurs et de titres qui n'ont été, souvent, ni lus, ni *a fortiori* assimilés. Il est donc conseillé des lectures personnelles d'ouvrages majeurs (anciens ou récents) d'historiens et de géographes. Il vaut mieux maîtriser quelques lectures bien choisies plutôt que d'afficher une érudition de façade qui ne résiste guère aux questions du jury.

Il faut sortir des schémas caricaturaux que trop de candidats simplifient encore au moment de l'épreuve (par exemple la prétendue opposition entre « méthodiques » et « école des Annales »). L'historiographie ou l'histoire de la géographie ne sont pas un schéma linéaire de 1870 à nos jours, et la pensée d'un géographe ou d'un historien évolue, qu'il s'agisse de Paul Vidal de la Blache, de Fernand Braudel ou de Roger Brunet... Il faut aussi rappeler qu'il y a une histoire et une géographie, des historiens et des géographes importants avant les années 1870. Les disciplines ont été influencées durablement par ces travaux, comme en témoigne l'intérêt porté à Taine, Guizot, Michelet, Thiers, Fustel, Reclus, Ritter, Ratzel, Humboldt...

Trop de candidats arrêtent leur analyse à l'état des disciplines à la fin des années 1980. Les débats scientifiques actuels sont trop mal connus. Un effort régulier d'actualisation des connaissances et des enseignements ne peut donc qu'être le bienvenu. Le jury observe aussi un décalage de niveau de réflexion et de connaissances en défaveur de la géographie. Certes, les étudiants sont majoritairement historiens mais ils devront enseigner – à parité – l'histoire et la géographie. Leurs connaissances sont actuellement trop centrées sur une histoire de la géographie mal maîtrisée et qui s'arrête à Armand Frémont et à Yves Lacoste, les auteurs des vingt dernières années étant souvent méconnus. Le jury souhaiterait voir évoquer les travaux de géographes encore en activité et se réjouit donc que les réflexions de Jean-François Staszak, Béatrice Collignon, d'Yvette Veyret, de Sylvie Brunel aient été plus fréquemment citées cette année. Enfin, les candidats évoquent surtout la géographie culturelle et la géopolitique (souvent limitée aux seuls travaux d'Yves Lacoste) aux dépens des autres champs que sont, par exemple, la géographie sociale ou la géographie économique.

En ce qui concerne l'éducation civique, il faut absolument connaître les programmes du collège et les notions qui les sous-tendent. Le jury attend que les candidats – qui sont des citoyens et en cas de succès de futurs fonctionnaires – s'intéressent aux débats de la société dans laquelle ils vivent ; la connaissance des institutions et de la vie politique et sociale ne devrait pas constituer une découverte le jour du concours.

Le déroulement de l'épreuve

Le candidat tire au sort un sujet d'histoire ou de géographie qui est accompagné de quelques documents. De nature variée, ces derniers sont destinés à guider le candidat dans sa réflexion sur le sujet. L'entretien de 30 minutes qui suit l'exposé se déroule généralement en trois temps :

- une « reprise » sur l'exposé ;
- un questionnement portant sur la discipline qui n'était pas celle du sujet, mené en cohérence avec la problématique de ce sujet et avec l'exposé ;
- des questions d'éducation civique.

Les candidats connaissent désormais bien les règles : la plupart des exposés respectent le temps imparti et proposent un plan permettant d'organiser la communication. L'utilisation du transparent pour

présenter ce plan s'avère pertinente (il est préférable de le présenter dans sa totalité aux membres du jury plutôt que d'en dévoiler la trame au fur et à mesure du déroulement de l'exposé). Quelques points méritent d'être soulignés pour les prochaines sessions.

L'exposé

Il convient de bien analyser et définir les termes du sujet, dont l'énoncé est généralement problématisé. L'ignorance ou une mauvaise définition des termes d'un sujet entraîne une reformulation erronée de la problématique, le plus souvent orientée vers une lecture « chronologique » alors qu'une approche thématique était attendue. Plus délicate encore est la compréhension des sujets à « objets » (la montagne, le littoral, l'Europe, les réseaux, la Shoah, le totalitarisme, la guerre, etc.) qui aboutissent souvent à un exposé « académique » factuel alors qu'ils invitent à une réflexion sur l'une ou l'autre des grandes questions relatives à l'épistémologie des disciplines.

Trop souvent, les exposés – négligeant l'énoncé et sa problématique – proposent un canevas chronologique et passe-partout qui déroule de manière caricaturale les principaux moments de l'histoire des disciplines (« Des méthodiques à Alain Corbin » ou « De Paul Vidal de La Blache à Roger Brunet ou Armand Frémont »...). Ce travers est sanctionné.

Les enjeux des sujets doivent être plus fréquemment présentés par les candidats et reliés aux débats scientifiques qui peuvent en justifier le libellé. Le candidat devrait toujours se poser les questions suivantes : Pourquoi ce sujet ? Pourquoi ce libellé ? Pourquoi ce sujet pose-t-il problème ? Comment les historiens ou les géographes se sont-ils positionnés par rapport à ces enjeux ? Quels sont – dans le dossier – les indices bibliographiques qui permettent d'éclairer les enjeux du sujet ? Etc.

Comment utiliser le dossier ?

Deux grandes erreurs sont observables chez les candidats. Dans un cas, les documents sont sous-utilisés : l'exposé est alors le plus souvent très vague et plaque un plan stéréotypé. Dans l'autre cas, les candidats se limitent à une paraphrase des documents sans apporter d'informations supplémentaires, les références fournies par le dossier étant inconnues et les connaissances insuffisantes pour développer une réflexion personnelle. Il faut donc rappeler que les documents sont donnés pour aider la réflexion du candidat. Ils servent de repères et d'éventuels points d'appui pour la démonstration. Ils fournissent souvent des exemples précis sur lesquels le candidat peut s'appuyer (tout en gardant bien sûr la liberté de prendre des exemples de son choix).

Plusieurs dossiers présentent des pages de manuels du second degré (« Les femmes dans la guerre »/programme de Première, « Le cinéma de Jean Renoir » ou celui d'« Eisenstein »/programme de Troisième ou de Première, la notion de « mobilité » ou de « réseau »/programme de Seconde, etc.). Il ne s'agit pas de les commenter selon une perspective pédagogique, qui ne pourrait s'appuyer sur une expérience et une théorisation de celle-ci suffisantes : contrairement à ce qui est affirmé dans certaines publications, les candidats n'ont pas à faire systématiquement une partie de leur exposé sur la géographie et/ou l'histoire « enseignée », même quand les sujets comportent des extraits de manuels scolaires. Ces derniers doivent avant tout être analysés en relation avec les problématiques scientifiques du sujet, utilisés pour comprendre comment le savoir scientifique est « transposé » dans le discours scolaire ou comment ce dernier s'inscrit dans les courants historiographiques (voire les débats) des deux disciplines. Le candidat peut aussi trouver dans ces pages des exemples pour illustrer sa démonstration.

La maîtrise des notions et des références bibliographiques

Toute notion doit être maîtrisée et le jury revient systématiquement sur les principales qu'a évoquées le candidat pour en vérifier la maîtrise effective. Il faut sortir des généralités, donner des définitions claires, illustrer celles-ci par des exemples précis et pertinents. C'est cette capacité à concrétiser la démonstration qui permet de différencier les candidats ; elle constitue la preuve d'une réelle appropriation des notions mais aussi une qualité d'exposition valorisée dans un concours de recrutement de professeurs. Il en est de même pour les références historiographiques et épistémologiques ; il convient de ne pas avancer de nom sans savoir ce qu'il recouvre (ex. *Le Monde*

retrouvé de Louis-François Pinagot analysé par Alain Corbin, La région, espace vécu d'Armand Frémont, Le Fromage et les Vers : l'univers d'un meunier du XVI^e siècle de Carlo Ginzburg, etc.).

L'entretien

La reprise en histoire ou en géographie s'appuie d'abord sur l'exposé. Elle permet de faire préciser au candidat des points restés obscurs ou traités trop rapidement, de revenir éventuellement sur les points non étudiés ou mal posés. Si le jury pose parfois des questions factuelles appelant des réponses courtes, il apprécie en général les réponses argumentées et étayées par des exemples concrets, exemples faisant la preuve d'une culture et de qualités d'exposition nécessaires à un futur enseignant. Dans un second temps, le candidat doit s'attendre à ce que le sujet posé soit étendu à l'autre discipline. Il serait donc judicieux qu'il ait déjà réfléchi à ce prolongement pendant sa préparation afin de n'en être pas troublé. De manière générale, il ne faut pas que le candidat cherche à cacher ses lacunes ; il doit faire preuve de franchise. Le jury lui laisse toujours le temps de construire un raisonnement, mais ce temps ne doit pas être utilisé pour se lancer dans des développements creux.

L'interrogation en éducation civique constitue généralement le troisième temps de l'entretien. Le candidat ne doit pas être surpris par des questions l'amenant à réfléchir sur le sens et les objectifs de cet enseignement. Il peut être amené à s'interroger sur le sens de l'engagement et la mission du professeur, sur les valeurs de la République, etc. Au-delà des connaissances, il peut être conduit à faire preuve d'une réflexion personnelle, argumentée en fonction des exigences d'une éthique professionnelle relevant de la responsabilité d'un futur enseignant, sur les grands débats sociétaux qui entrent dans les champs d'enseignement de l'éducation civique.

Le jury a apprécié bon nombre de prestations qui correspondaient à ses attentes. De nombreux candidats ont su faire preuve de qualités de communication en exposant clairement leurs idées dans un langage soutenu et en se détachant de leurs notes. Réactivité au questionnement et force de conviction ont joué en faveur des plus motivés. L'utilisation de croquis, de schémas voire d'organigrammes a été le plus souvent bienvenue. Les candidats les plus convaincants ont aussi été ceux qui ont accepté de respecter les modalités du concours : toute attitude désinvolte ou courroucée joue en défaveur de ceux qui l'adoptent.

Pour le jury : Jean-Paul Chabrol, Thierry Duclerc et Michel Vrac

3.2. L'explication de documents géographiques

Notre volonté est que ce rapport puisse aider les candidats à se préparer le mieux et le plus tôt possible. Dans un souci de contribution efficace à cette préparation et afin que les futurs candidats puissent appréhender et maîtriser leur épreuve orale, nous insistons sur les éléments fondamentaux des exercices demandés et sur des aspects plus formels, voire pratiques. Nous recommandons la lecture des rapports des quatre précédents concours qui pointent avec patience et efficacité les faiblesses et les atouts des prestations entendues. Il ne s'agit pas pour nous d'en dresser un résumé mais d'affirmer la convergence de vue et d'appréciation qui existe, d'une année sur l'autre, entre les membres du jury des différentes sessions.

La qualité des prestations entendues lors de cette session 2007 a été très inégale. Le jury doit sélectionner et ranger les candidats ; il n'hésite donc ni à attribuer une note très haute, ni à sanctionner une prestation révélant de graves lacunes. Comme le soulignait déjà le rapport 2006, pour certains candidats « la géographie reste un continent totalement inexploré, ce qui est inacceptable pour un concours de recrutement de professeurs qui devront enseigner cette discipline à parité avec l'histoire ». D'autres ont réalisé de bonnes ou très bonnes prestations, montrant une qualité de réflexion, une maîtrise du vocabulaire, des concepts et de la démarche géographiques, des connaissances approfondies, une solide culture et des qualités pédagogiques. Enfin, de nombreux candidats ont montré des connaissances assez sérieuses, mais sans parvenir à les utiliser correctement pour traiter un sujet de leçon ou pour expliquer un ou des document(s). Cela révèle sans doute un manque d'entraînement, sur des cas précis et à des échelles différentes. La géographie nécessite la maîtrise

d'un vocabulaire, de concepts, et de connaissances générales, mais ceux-ci sont mis au service d'études spatialisées de situations concrètes originales, qui demandent donc réflexion.

Remarques et conseils d'ordre général

Connaître le programme et les principes de l'épreuve

Le programme ne comprenant que trois questions, dont une question régulière, le jury sanctionne sévèrement les impasses. Il constate avec étonnement et regret que les sujets portant sur la France (qu'il s'agisse de leçons ou d'explications de documents) donnent lieu à des prestations de qualité généralement inférieure aux autres. Cette remarque ayant déjà été formulée au cours des années précédentes, nous recommandons aux candidats et à leurs formateurs de travailler avec sérieux cette question (qui est étudiée dans les programmes de plusieurs années du secondaire) ; les étudiants ne doivent pas penser qu'ils pourront traiter correctement un sujet d'oral avec quelques souvenirs.

Chaque épreuve comprend un exposé (de trente minutes pour la leçon et de quinze pour l'explication de documents) et un entretien (de quinze minutes). Ce dernier est aussi important que le premier : il permet en effet d'aider le candidat à corriger certaines erreurs ou à préciser ses propos, et de vérifier ses connaissances et sa culture. Le candidat doit donc être concentré jusqu'au terme de l'entretien, sans être déstabilisé par les questions. Le temps imparti doit être respecté. Le jury y veille, prévient le candidat une ou deux minutes avant la fin de son exposé, et se voit parfois contraint de l'interrompre quand le temps est dépassé. Certains candidats au contraire terminent leur exposé trop tôt (nous avons entendu des prestations de quatorze minutes, voire de quatre pour une leçon). C'est révélateur d'une impossibilité à traiter le sujet ou d'une forme d'abandon. Or, la combativité, la confiance en soi sont des valeurs appréciées par le jury : trop de candidats se dévalorisent avant même de débiter leur exposé alors qu'ils n'ont pas conscience de leur qualité et que beaucoup de ces prestations auto-dénigrées s'avèrent supérieures à la moyenne.

Quelle que soit la nature de l'épreuve orale, la lecture du sujet est toujours fondamentale. Chaque sujet est original dans son libellé et par là-même dans sa problématique. Il importe donc avant tout de l'avoir analysé correctement et précisément pour adopter une démarche qui y réponde rigoureusement. Par exemple, pour une leçon portant sur « Villes et pauvreté en Amérique latine », il ne s'agissait pas de parler du peuplement, ni de l'urbanisation ou des grandes villes d'Amérique latine, mais de centrer l'analyse sur le lien entre les deux termes du sujet, c'est-à-dire entre les villes et la pauvreté.

Des épreuves destinées à recruter des enseignants du second degré

Les commissions sanctionnent les propos qui peuvent être jugés inacceptables d'un point de vue déontologique – comme nous en avons entendu lors de cette session – car ouvertement orientés politiquement, ou dangereusement simplificateurs sur des sujets qui demandent un minimum de nuances et de respect des personnes (en matière de religion par exemple).

Il est évident que les candidats qui se présentent aux oraux n'ont pas encore l'expérience de l'enseignement. Toutefois, ils doivent manifester un certain nombre d'aptitudes pour le métier qu'ils souhaitent exercer, que l'on peut désigner simplement comme étant des capacités à communiquer dans un temps imparti. On accorde ainsi de l'importance à l'attitude et au niveau de langage adoptés. Lorsque l'on s'adresse à un auditoire, on doit au minimum être entendu et compris par celui-ci. Cela exige de parler à haute et intelligible voix, en articulant correctement. On attend que le niveau de langage utilisé exclue le registre familier ; on regrette par exemple d'avoir entendu au cours d'exposés ou d'entretiens des « ouais » et des « mecs ». A l'inverse, les propos obséquieux sont inutiles et déplacés.

L'aptitude à communiquer suppose aussi que l'on regarde son auditoire (sans passer tout le temps de l'exposé à lire ses notes) et que l'on varie le ton pour mettre en valeur les idées importantes et donner de la vie à son discours. On attend du candidat un minimum de dynamisme et de conviction.

Certains outils facilitent la communication et rendent le discours plus efficace. Chaque salle dispose d'un tableau, d'un projecteur pour diapositives, d'un rétroprojecteur et d'une carte murale de la France. De nombreux candidats utilisent le rétroprojecteur pour projeter soit le plan de leur exposé, soit un croquis qu'ils ont réalisé, soit un document pris en bibliothèque (dans le cas des leçons). Cela est bien,

à condition de laisser au jury le temps de lire ce qui est projeté. Certains candidats choisissent d'inscrire leur plan au tableau au cours de l'exposé ; cela peut s'avérer dangereux lorsque l'on n'est pas familiarisé avec l'utilisation du tableau et de la craie, et donne souvent lieu à de longs moments de silence et à des minutes perdues, qui plus est dos au jury.

Il est évident que des épreuves orales ne peuvent donner lieu à des improvisations de dernière minute, mais que les candidats doivent se familiariser avec elles ; cela nécessite un entraînement qui doit commencer le plus tôt possible dans l'année.

Des épreuves destinées à recruter des professeurs d'histoire et de géographie

Maîtriser le vocabulaire...

On attend de la part de futurs professeurs qui enseigneront la géographie à part égale avec l'histoire un niveau de connaissances et de maîtrise suffisant dans cette matière. Le discours ne doit pas chercher pour autant à faire savant. Rien de pire qu'un candidat qui s'efforce de manier un vocabulaire qu'il ne maîtrise pas. Il a toutes les chances de commettre des erreurs que la commission ne manquera pas de relever, pour lui demander de les corriger au cours de l'entretien. Chaque mot a un sens précis ; l'ignorer est s'exposer à tenir un discours erroné. Un minimum de rigueur et de précision paraît donc indispensable (cf. les rapports 2005 et 2006, qui insistent déjà sur ce point). La consultation d'un dictionnaire de langue française ou même de géographie (les uns et les autres disponibles en salle de préparation) ne peut procurer une maîtrise du vocabulaire et des notions ; en effet, le premier ne fournit pas de définitions géographiques : or certains termes ont en géographie un sens beaucoup plus précis que dans la langue courante, comme « côte » ou « littoral ». Quant aux dictionnaires de géographie, ils proposent souvent des réflexions plus que de simples définitions ; il est donc hasardeux pour un candidat de « s'y perdre » alors que la durée de la préparation est courte ; la maîtrise des termes et notions de la géographie ne peut s'acquérir le jour de l'épreuve, mais résulte d'une préparation approfondie menée en amont et dans la durée. Nous publions à cet effet en fin de rapport une liste à partir de laquelle les candidats pourront réfléchir et travailler en amont des épreuves.

...et adopter l'approche spatiale et la démarche géographique

Il ne sert à rien de connaître des termes, des définitions, des notions sans pouvoir les utiliser dans des situations particulières : la géographie n'est pas pure abstraction, mais s'intéresse à des réalités concrètes qui alimentent les constructions théoriques. Ainsi parler de « modèle » n'a-t-il de pertinence que si l'on sait exactement ce qu'est un modèle et quelles en sont les limites. C'est pourquoi la compréhension des phénomènes étudiés demande dans tous les cas une approche spatialisée de cas précis et de situations concrètes.

En effet, point de géographie sans spatialisation ! Étudier la mondialisation en géographe est une démarche différente de celle des économistes par exemple ; c'est s'intéresser à l'inscription spatiale des phénomènes liés à la mondialisation, à la façon dont les territoires sont transformés par la mondialisation, et ce à différentes échelles. Pour cela, le géographe a besoin de connaître un minimum de localisations. Les attentes du jury en ce domaine restent modestes ; mais nous mettons en garde les candidats face à une ignorance inacceptable à ce niveau. Que penser d'un candidat qui situe Nantes à Orléans, Marseille à Nice, ou Hambourg à Dunkerque ? Méconnaître à ce point les localisations hypothèque la pertinence de l'analyse géographique : pour mettre en évidence les concurrences entre les ports français de la Manche ou du détroit du Pas-de-Calais et les ports de Zeebrugge et Rotterdam, encore faut-il connaître les uns et les autres, savoir où ils sont situés et avoir recours à un changement d'échelle.

De nombreux candidats se sont efforcés de mener une analyse à différentes échelles, ce qui est louable. Mais cette démarche reste artificielle quand son intérêt profond n'est pas compris ; il ne s'agit pas de changer d'échelle pour répondre à ce que l'on suppose être une attente du jury, mais de montrer comment l'emboîtement de différents niveaux scalaires est indispensable à la compréhension des situations, comme le montre l'exemple des ports de la Northern Range, ou celui de l'étude de l'aire d'influence d'une ville, pour laquelle on ne peut évidemment se contenter d'une seule approche à grande échelle. On comprend dès lors l'importance fondamentale de la carte, ou des cartes. On attend

que les candidats soient capables de lire et analyser différents types de cartes, et sachent construire un croquis. Nous leur conseillons de se référer aux rapports du jury 2005 et 2006, qui rappelaient les principales règles de sémiologie en la matière ainsi que l'importance fondamentale du croquis pour une réflexion spatialisée. Nous leur recommandons de s'entraîner à cet exercice, qui ne peut être découvert le jour de l'épreuve orale du concours.

Enfin, les candidats doivent être conscients que l'on attend d'eux, comme on attend de tout enseignant, des connaissances actualisées. On ne peut se satisfaire, par exemple, en leçon d'une bibliographie dont l'ouvrage le plus récent date du début des années 1980. Les questions proposées aux concours ont été revisitées et ont donc fait l'objet d'études et de publications récentes, que les candidats ne peuvent ignorer. En outre, travailler sur les questions au programme suppose que l'on a suivi l'actualité les concernant (très peu de candidats ont été capables de nommer tous les pays appartenant au Mercosur ; le Venezuela, membre depuis 2006, a le plus souvent été omis).

Le dossier documentaire

Qu'elle porte sur un dossier documentaire ou sur une carte, l'épreuve d'explication de documents géographiques se prépare en deux heures. Dans chaque salle de préparation, les candidats ont à leur disposition un atlas (utile pour situer avec précision et mener une étude à différentes échelles) ainsi que des dictionnaires. L'épreuve se compose d'un exposé de quinze minutes suivi d'un entretien d'une quinzaine de minutes. La durée de l'exposé appelle une remarque : la gestion du temps doit être rigoureuse afin de permettre un traitement équilibré des différentes parties du plan ; perdre du temps à présenter de façon complète les documents ou à faire une approche historique détaillée sans aborder le sujet hypothèque le traitement de celui-ci. Mieux vaut donc entrer dans l'analyse le plus tôt possible.

En cas de dossier documentaire, l'exercice consiste à analyser un ensemble de documents – divers par leur nature (cartes, tableaux statistiques, graphiques, photographies, images satellitales, textes, ...) et leur source (presse, manuels du secondaire, ouvrages universitaires, etc.) – en organisant son analyse autour de la problématique fournie par le sujet. Le nombre de documents par dossier est variable mais nécessairement limité : autour de sept en général. Les dossiers ne peuvent donc pas être exhaustifs. Le candidat doit, grâce à ses connaissances, pouvoir penser à certains aspects qui n'apparaissent pas dans les documents et les intégrer à sa réflexion, de même qu'il peut appeler pour sa démonstration des exemples extérieurs au dossier pour nuancer le propos ou établir une comparaison pertinente. Les documents sont présentés dans un ordre aléatoire, qui ne donne donc aucune indication quant à la façon de traiter le dossier. Ils invitent à mener une réflexion géographique, c'est-à-dire spatialisée, à différentes échelles.

Ce qui est sanctionné

On constate d'abord des problèmes ou maladresses de méthode. Quelques défauts d'organisation pénalisent parfois les candidats ; ceux-ci sont souvent perdus dans leurs feuilles et ainsi déconcentrés (les appariteurs leur demandent ce qu'ils souhaitent faire des documents du dossier pendant leur exposé, les garder sur leur bureau ou les afficher au tableau : à chacun de choisir la meilleure façon de procéder afin de ne pas perdre de temps dans le maniement des documents et de pouvoir les prendre, les montrer aux examinateurs facilement).

On relève parfois des maladresses, même si celles-ci s'avèrent souvent révélatrices d'un problème de fond. Il faut éviter les présentations exhaustives des documents : y passer plus de cinq minutes (tout comme faire pendant dix minutes une longue présentation historique) retarde d'autant le moment où l'on entre dans le sujet. De même, rien ne sert de regretter dans le dossier l'absence de documents qui auraient « facilité l'analyse ». Le nombre limité de documents ne permet pas de balayer tous les aspects d'une problématique et le dossier n'est donc pas exhaustif ; d'autre part, il faut s'attendre à être interrogé en reprise sur le ou les document(s) dont on a déploré l'absence : ne pas pouvoir alors proposer un document ni même dire quel type exact de document on pourrait choisir pour montrer tel ou tel aspect, ou quel exemple on pourrait appeler pour illustrer le propos rend la critique peu crédible, *a fortiori* si tous les documents du dossier n'ont pas été bien étudiés. Enfin, il est parfaitement inutile de recopier un des

documents du dossier sur transparent ou au tableau : cela provoque une perte de temps, n'apporte rien de plus, et ne saurait passer pour une production personnelle.

Nous mettons aussi en garde contre des propos qui sur le fond sont beaucoup plus contestables. On trouve encore des discours qui, bien que s'en défendant, sont déterministes. Il est étonnant aussi de constater combien les idées sont parfois simplistes et véhiculent un certain nombre de clichés médiatiques, notamment en ce qui concerne l'immigration. De nombreux candidats ont aussi donné des villes latino-américaines une vision caricaturale : des quartiers riches au centre et des quartiers pauvres – forcément des bidonvilles – à la périphérie. La réalité est pourtant plus complexe, appelant un peu plus de nuances et la prise en compte par exemple de l'existence de classes moyennes, d'espaces de la pauvreté dans les centres, de quartiers résidentiels sécurisés en périphérie et des dynamiques propres à chaque quartier.

On relève aussi des difficultés de fond dans la démarche. Deux écueils sont fréquemment la cause d'une mauvaise prestation et doivent être évités : d'une part la paraphrase, d'autre part le fait d'ignorer les documents (ou de les citer de temps à autre sans les analyser vraiment). La démarche attendue est analytique et non simplement descriptive. On ne peut se contenter ni d'un discours seulement descriptif face aux documents, ni d'un catalogue énumératif. On attend une analyse qui explique, met en relation, donne du sens pour répondre à une problématique.

On déplore quelques erreurs assez répandues. Il s'agit de façon générale d'erreurs de lecture des documents (confusions entre valeurs absolues et relatives, mauvaise lecture de l'unité pour des données statistiques, ou manque d'attention dans la lecture des figurés en légende), concernant souvent des cartes. Cela peut donner lieu à une mauvaise interprétation ; ainsi un candidat n'a pas remarqué qu'entre deux cartes de la Corse à des dates différentes la taille des figurés représentant la population changeait pour un même nombre d'habitants ; il a ainsi conclu à tort à une augmentation de population.

Ce qui est attendu et valorisé

Une analyse fine et approfondie du sujet et de sa problématique permet un traitement précis, problématisé et spatialisé. L'exercice n'est pas un commentaire exhaustif de documents : seuls les éléments d'analyse répondant au sujet sont à retenir. Le plan établi doit donc répondre à la problématique et il est essentiel qu'il soit clairement présenté (par exemple sur transparent projeté). Une réflexion et des connaissances suffisamment approfondies permettent un discours nuancé, capable de montrer les tendances générales mais aussi les dynamiques ou caractères particuliers, sans simplification abusive. Les documents ne sont pas un simple prétexte à parler du sujet, mais doivent être étudiés précisément (et non paraphrasés). Leur analyse doit étayer la progression du raisonnement, au fur et à mesure de l'exposé (c'est la raison pour laquelle ils sont utilisés, montrés). Chacun a son utilité dans le dossier par rapport au sujet, quelle que soit sa nature ; il n'est donc pas possible d'en laisser de côté. Cette étude ne peut se faire que grâce à des connaissances solides et à la confrontation des documents (qui seule peut fournir les clés de l'analyse, des emboîtements d'échelles, des jeux d'acteurs). Il ne s'agit donc pas de proposer une étude linéaire, document après document, mais de dégager des axes de réponse à la problématique, grâce à l'analyse croisée.

Enfin, cette étude doit passer par une analyse critique. Ainsi peut-on montrer qu'un document pertinent à une échelle donnée est peu adapté à une étude à plus grande échelle. Ce n'est pas le document en lui-même qui est mauvais : il faut être capable de l'utiliser à bon escient et d'en montrer les limites. De même les dossiers comportent des documents variés, dont la nature et la source peuvent être très différentes ; on attend d'un candidat qu'il n'utilise pas de la même façon un document publicitaire, une brochure fournie par le service de communication d'une grande ville, un site Internet visant la promotion touristique d'un lieu, une caricature de presse, une carte établie par un géographe et un tableau statistique de l'INSEE.

Une démarche et des productions géographiques

La réalisation d'un croquis (avec échelle et légende organisée) ou de toute production pertinente pour étayer la démonstration et rendre le propos plus percutant est attendue et valorisée. Il peut s'agir évidemment d'un croquis de synthèse (d'autant plus pertinent qu'il ne se contentera pas d'être présenté

de façon récapitulative à la fin de l'exposé mais aura été construit progressivement au cours de l'argumentation). D'autres réalisations simples, faites au tableau, peuvent mettre en évidence des processus spatiaux, par exemple pour expliquer ce qu'est un réseau en représentant des pôles, hiérarchisés, et les liens entre eux. Réaliser un diagramme circulaire simple et clair à partir d'un tableau statistique ou calculer des valeurs relatives à partir de valeurs absolues peut être très pertinent. En revanche, il est parfaitement inutile de reproduire un document fourni pour donner l'impression d'avoir produit quelque chose : le document réalisé doit faire avancer la réflexion.

Il faut aussi être capable de changer d'échelle pour traiter le sujet dans tous ses aspects ; si certains processus ne sont perceptibles qu'à l'échelle planétaire, d'autres ne sont visibles qu'à grande échelle, y compris lorsqu'il s'agit d'un sujet sur la mondialisation.

Il faut enfin savoir montrer les acteurs qui interviennent. L'utilisation de « on » dans « On a aménagé ce territoire », par exemple, ne peut être satisfaisante ; nommer précisément les acteurs est une nécessité. Les documents peuvent montrer par exemple qu'un projet d'aménagement a fait intervenir des acteurs institutionnels ou privés, des collectivités locales, des entreprises, ...

Un exemple de bonne prestation : « Les espaces de la production halieutique en Amérique latine »

Les examinateurs ont apprécié la cohérence du plan, permettant une approche spatialisée et comparée, et s'appuyant sur une mise en relation des hommes et du milieu. Ils ont aussi été sensibles au soin apporté aux transitions. Le candidat a joué sur les échelles pour mener une approche continentale, puis nuancer à plus grande échelle et enfin ouvrir à une échelle beaucoup plus petite afin d'appréhender l'intégration des ports. Les documents ont constamment été mis en relation les uns avec les autres. Lors de l'entretien, le candidat a confirmé son aptitude à l'analyse multiscalaire et montré des connaissances solides en géographie. Il s'est exprimé de façon claire et posée.

Conseils de préparation

La maîtrise de cet exercice ne peut venir que d'une pratique régulière, très en amont du concours. Cet entraînement portera en particulier sur l'utilisation (lecture et analyse) de tous les types de documents, sur l'apprentissage des techniques cartographiques, sur la réalisation d'une prestation orale en temps limité (comprenant donc la gestion du temps).

Les connaissances résultent aussi de l'ensemble des études et non seulement des quelques mois qui précèdent le concours. Nous voulons insister à nouveau sur l'importance d'une culture géographique en ce qui concerne la France, trop souvent laissée de côté par les candidats dans leur préparation. La qualité des connaissances permettra des commentaires de dossiers de bon niveau.

Pour analyser convenablement le sujet et les documents et construire un raisonnement permettant de traiter correctement la problématique posée, il faut être capable d'une réflexion personnelle et approfondie. C'est elle qui assurera une utilisation pertinente du corpus et des connaissances.

La réflexion menée à partir des connaissances et des documents exige des qualités de méthode et de rigueur. Ces compétences méthodologiques concernent en particulier la lecture et l'analyse critique et croisée des documents, la capacité à traiter un sujet précis en utilisant un corpus documentaire (et à construire un plan détaillé répondant à la problématique), et l'élaboration d'une démarche géographique, spatialisée.

Ces qualités sont les clés du succès !

Le commentaire de carte

Comme les années précédentes, le commentaire de cartes topographiques, assorti d'une thématique, a représenté environ 40 % des sujets de l'épreuve d'explication de documents géographiques. En 2007, l'immense majorité de ces cartes a concerné la France. Soucieux de l'équité entre les candidats, le jury a fréquemment assorti les cartes d'un corpus documentaire relié à la thématique proposée, afin de fournir des pistes de réflexion ou des informations supplémentaires. Ainsi, l'étude des paysages agraires et sociétés rurales sur la carte de Beaugency (Loiret) a-t-elle été étayée par des extraits du Recensement Général de l'Agriculture sur deux communes de Beauce et de Sologne. De même, la thématique « L'homme et la mer sur la carte de Boulogne-sur-Mer » s'est-elle vue enrichie par un corpus de huit photographies représentant le port de Boulogne, la gare de marée et différentes stations

touristiques. Pareillement, l'étude de la carte de Fort de France au 1/25 000 a-t-elle été complétée par un texte portant sur le quartier populaire de Trénelles, un plan du centre ville à très grande échelle et des extraits du dernier recensement de la population. L'ancienneté et la mise à jour régulière de la collection de cartes topographiques du concours ont permis de proposer de fécondes études diachroniques : ainsi, autour de thématiques portant sur l'évolution des organisations spatiales, des couples, voire des trios de cartes à des dates différentes ont été proposés. Lyon, mais aussi Clermont-Ferrand, Bordeaux, Toulouse, Versailles et l'ensemble de la banlieue parisienne... ont été offerts à la réflexion des candidats à partir de cartes datant des années 1950, 1980 et 2000. Les littoraux touristiques (ceux de la région Languedoc-Roussillon mais aussi de la côte atlantique comme Saint-Nazaire - La Baule), les massifs montagneux ayant connu des grands aménagements touristiques ou logistiques, les grandes régions industrielles (bassin minier du Nord – Pas-de-Calais, Lorraine, Dunkerque, Fos-sur-Mer...), les principales aires rurales en déprise agricole ont fourni de pareils sujets.

De ce fait, le niveau des prestations portant sur le commentaire de cartes a peu ou prou rejoint celui des autres commentaires de documents portant sur la France ou sur les deux autres questions au programme, ce dont le jury se réjouit. Mais, cette satisfaction masque des disparités très importantes entre les candidats : si beaucoup obtiennent d'excellentes notes à l'issue de cette épreuve, trop semblent encore découvrir l'exercice le jour du concours. Si beaucoup témoignent d'une bonne connaissance de l'espace français, trop semblent avoir fait l'impasse sur la question.

Ce qui est sanctionné, ce qui est attendu

Une des principales faiblesses des prestations tient d'abord à une méconnaissance des faits majeurs de localisation. Trop souvent, le Quercy s'insère entre Meuse et Moselle, le Lot devient un affluent de la Loire, les Cévennes contournent le Massif Central du Morvan au plateau de Millevaches ... On ne saurait trop alors rappeler l'indispensable utilisation des atlas qui sont à la disposition des candidats dans la salle de préparation (et qui doivent être consultés tout au long de l'année). Ces recommandations sont valables quels que soient les lieux concernés mais intéressent surtout les Alpes, qui semblent peu connues des candidats. Identifier la Maurienne, la Tarentaise, les massifs préalpins, les principaux cols et tunnels relève pourtant des connaissances nécessaires.

De même, l'absence de repérage de l'espace de la carte par rapport aux espaces environnants est-elle souvent source d'erreurs d'analyse. Comment comprendre les formes de l'organisation urbaine de la carte d'Aubagne si on ne se réfère pas à Marseille ? Étudier celle de Pontoise si l'on ne sait que Paris est proche ? Interpréter l'ampleur des infrastructures de transport sur la carte de Saint-Jean-de-Maurienne si l'on tait l'existence du tunnel la reliant à l'Italie. Analyser la carte de Thonon-Évian si la proximité de la Suisse et de Genève n'est pas mentionnée ? Insister sur le fait que les limites des cartes ne sont pas des frontières intellectuelles, que la plupart du temps les facteurs majeurs d'organisation de l'espace se situent en dehors de l'aire représentée apparaît essentiel. Ainsi, les facilités et vitesses de circulation des hommes, des informations et des marchandises, les nouvelles formes de solidarité ou de concurrence qui se nouent entre des espaces parfois éloignés, exigent-elles des candidats une approche multiscalair rarement tentée. Tout ceci suppose évidemment une solide culture du territoire français (y compris des DROM-COM) qu'une lecture des manuels du secondaire fournira amplement. Le jury s'attend par exemple à ce que les grands traits de l'organisation des îles tropicales (côtes au vent-sous le vent, circulation atmosphérique, principales formations végétales et productions agricoles, aspects culturels majeurs...) soient connus quand il propose un sujet sur l'île de la Réunion ou sur celle de la Guadeloupe. Proposant un sujet sur Cergy-Pontoise, il escompte que la politique des villes nouvelles soit connue et que le candidat puisse nommer les autres villes nouvelles.

Le manque de maîtrise du vocabulaire de base et des notions élémentaires de la géographie (tant physique qu'humaine) constitue une autre faiblesse fréquemment rencontrée et fait cette année l'objet du répertoire des termes et notions joint à ce rapport. Rappelons que beaucoup de questions émanant des membres du jury portent sur des problèmes de définition, surtout si une certaine confusion a été remarquée lors de la prestation du candidat. L'objet n'est pas de simplement vérifier que le vocabulaire géographique est assimilé, même si la géographie possède un champ cognitif spécifique. Il s'agit au

contraire de permettre aux candidats de construire un raisonnement en géographie qui ne sera pertinent que si, et seulement si, les notions élémentaires sont identifiées. Cette exigence est d'autant plus forte que bien des mots de la géographie sont aussi des mots de tous les jours : leur emploi vernaculaire est donc trompeur et source d'erreurs grossières. Ainsi, si l'on se réfère par exemple à l'étude du tissu urbain, les termes de « réhabilitation », « rénovation » et « restauration » renvoient à des opérations très différentes et ne peuvent être confondus. De même, confondre « immigré » et « étranger » peut conduire à de fâcheux contresens.

Ces aberrations géographiques se doublent d'une certaine méconnaissance des faits historiques et culturels les plus importants. Que Lamartine ne soit plus associé au lac du Bourget, Giono à Manosque, Flaubert à Rouen... passe encore ; mais entendre que le mur de l'Atlantique a été construit par Hitler... en 1914, que l'Alsace n'a jamais été allemande... a de quoi troubler. Il est donc important de rappeler que le CAPES sanctionne aussi une culture générale. On mentionnera donc les références musicales (Brassens, Barbara...) qui ont contribué à assurer la notoriété d'un lieu ou les événements culturels qui animent bon nombre de cités françaises : festival de théâtre d'Avignon, festival de jazz de Nice – Juan-les-Pins, festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence, Transmusicales de Rennes, Francofolies de La Rochelle... On insistera de même sur les grands architectes à l'origine d'un nouvel urbanisme ou de nouveaux paysages urbains : Le Corbusier à Firminy ou à Marseille, Ricardo Bofill à Marne-la-Vallée et à Montpellier, Oscar Niemeyer à Brasilia, Auguste Perret au Havre... Enfin, à l'heure de l'intense promotion spatiale conduite par les collectivités territoriales, mentionner la présence d'un monument prestigieux (les Antiques sur la carte de Châteaurenard, le Temple de Diane à Nîmes...), d'un site exceptionnel maintes fois peint (La Montagne Sainte-Victoire et Paul Cézanne), d'une spécialité gastronomique (pissaladière à Nice, bouillabaisse de Marseille, andouille de Vire, bêtise de Cambrai, cervelle de canut dégustée dans les bouchons de Lyon, cassoulet de Castelnaudary...) ne relève pas d'un vernis érudit mais d'un acte géographique.

Les dernières faiblesses remarquées sont d'ordre méthodologique. La plupart des commentaires s'apparentent à des inventaires à la Prévert (« il y a de la vigne, il y a un quartier historique, il y a des routes, on voit des montagnes, on voit des champs et des prés... »), l'exposé consistant alors en une juxtaposition de descriptions sommaires non reliées. De même, la fréquence des plans élaborés à partir d'autres cartes, appris par cœur et appliqués sans nuances au sujet est-elle trop grande. Il semble donc important de rappeler que le commentaire de carte est avant tout un exercice de réflexion. Il sanctionne la capacité de problématiser la question posée, la structure et l'argumentation de l'exposé ainsi que la faculté d'étayer la démonstration en s'appuyant sur les réalités géographiques concrètes fournies par la carte. Par exemple, « Impact d'une ville nouvelle et d'un parc de loisir sur l'organisation de l'espace » composé de deux éditions de la carte de Marne-la-Vallée et de quelques documents sur les aménagements prévus à Disneyland Resort et à Val d'Europe, ne peut être traité comme s'il s'agissait de répondre à la question « Organisation de l'espace sur la carte de Marne-la-Vallée ». Il faut éviter les plans historiques même si des cartes de date différentes sont proposées : la géographie est une science du présent ; si elle s'intéresse au plus haut point aux données historiques, c'est pour en évaluer le poids et les modalités dans les dynamiques spatiales contemporaines. De même, les plans « à tiroirs » (1. Les activités primaires, 2. Les activités secondaires, 3. Les activités de loisirs) sont-ils à proscrire, surtout si la thématique ne porte que sur un des thèmes exposés. Il est tout à fait inutile de consacrer plusieurs minutes à l'étude des activités rurales et des paysages agraires sur la carte de Montmorency au 1/25 000 quand il faut y analyser les « Étapes et formes de la croissance urbaine ».

Il faut se méfier des discours incantatoires : le tourisme ne sauvera pas tous les espaces en déprise ou en devenir de la France métropolitaine ! Évitions aussi de systématiquement associer la montagne à l'ampleur des contraintes physiques : si cela a pu être vrai dans le cadre d'une mise en valeur agricole des milieux, le dynamisme de bon nombre de massifs repose aujourd'hui sur l'altitude, l'enneigement, voire la relative inaccessibilité de ces territoires. Évitions encore de partout repérer des formes de polarisation : Roscoff ne polarise pas le Léon, pas plus que Carpentras le Mont Ventoux ou Obernai la plaine d'Alsace ! Enfin, la lecture des cartes topographiques mobilise un certain nombre de techniques

(calcul des distances et des superficies, évaluation des pentes à partir des courbes de niveau, reconnaissance des principaux figurés comme la vigne ou les mangroves, lecture du nombre d'habitants des villes et villages...) qui, du fait même de leur simplicité, doivent être toutes maîtrisées.

La production de croquis, schémas ou autres graphiques est valorisée par le jury, qui a constaté avec satisfaction que leur qualité d'ensemble s'est nettement améliorée depuis quelques années. Pourtant, réaffirmons que réaliser un document graphique n'est nullement obligatoire et que cela peut même, si sa confection est hasardeuse, être préjudiciable. Nous renvoyons à ce sujet au rapport 2005 qui consacre un paragraphe entier à la cartographie. Rappelons que le croquis doit répondre au sujet associé à la carte : dès lors, davantage que les schémas de synthèse concernant l'ensemble de la feuille, l'élaboration de plans, coupes, transects à grande échelle est souvent plus pertinente. Trop souvent, le croquis n'est commenté qu'en toute fin d'exposé, ce qui rend sa présence peu utile. Il s'agit donc d'étayer le discours par la production graphique et non de transformer celle-ci en prétexte iconographique.

Les conseils de préparation

Le premier, et sans doute le plus important, est de débiter l'apprentissage du commentaire de cartes bien avant l'écrit du concours, et si possible dès l'année précédant sa première préparation ! On l'a vu, l'exercice n'est pas insurmontable, mais il exige un bagage technique relatif à l'identification des formes et processus géographiques (tant en géographie humaine qu'en géographie physique) et une culture de l'espace français. Reconnaître une vallée en auge, localiser l'estran, décrire un lotissement pavillonnaire de l'entre-deux-guerres, distinguer irrigation et drainage... relève de l'impossible si cela n'a jamais été fait auparavant. Par contre, une fois maîtrisée, cette connaissance s'appliquera à un corpus de cartes très étoffé.

L'objectif du jury ne sera jamais de « coller » le candidat sur une carte vide, inconnue, improbable mais de simplement vérifier que les grands traits de la géographie de la France et les principales organisations ou dynamiques spatiales sont acquis. Dès lors, les cartes proposées peuvent grossièrement être ramenées à une vingtaine de catégories élémentaires correspondant aux grands types de milieux de notre pays et aux principales thématiques ou activités. Par exemple, l'étude minutieuse de la carte au 1/25 000 des Trois Vallées permet-elle de repérer l'ensemble des formes du relief glaciaire et les aspects de l'étagement des milieux naturels, d'identifier les modalités traditionnelles de la valorisation agricole de l'espace, d'expliquer la présence de la métallurgie et le fonctionnement des aménagements hydroélectriques et enfin de décrire les quatre générations de sports d'hiver. Toutes les Alpes du Nord ne sont pas contenues dans cette feuille mais beaucoup d'aspects essentiels s'y retrouvent. De même, l'étude des cartes de Dunkerque ou de Fos-sur-Mer permet-elle de maîtriser les différentes étapes de la fabrication de l'acier, le fonctionnement portuaire associé à cette activité et de rappeler les étapes de la politique industrielle française (abandon de la sidérurgie continentale type Lorraine et promotion de la sidérurgie sur l'eau). Encore, l'étude détaillée d'une carte de banlieue parisienne au 1/25 000 (Dammartin-en-Goële, Évry-Melun, Versailles...) ou celle de quelques-unes des dix villes les plus importantes de France offrira-elle l'occasion de déterminer les principales formes de la croissance urbaine et de les replacer dans une chronologie adéquate. Là encore, la culture compte : le commentaire d'une carte de vignoble (Épernay, Molsheim, Beaune, Carpentras, Lesparre-Médoc...) suppose quelques connaissances sur la vigne et le vin (cépage, types de vinification, appellations, liste des terroirs les plus prestigieux...), évitant certains jugements erronés. L'acquisition d'une culture de l'espace français passe évidemment par la lecture d'un des ouvrages destinés aux étudiants de Licence de géographie. Elle doit s'accompagner d'une lecture assidue de manuels du secondaire. Elle se construit également par la maîtrise des principales étapes géohistoriques de la formation de notre pays. Connaître l'histoire des villes (et non de chacune d'entre elles !), celle des techniques agricoles et des campagnes, relier les plus belles futaies de la forêt française à Colbert, la création de la forêt landaise à Brémontier puis à Napoléon III, disposer d'une chronologie spatialisée des différentes étapes de la Révolution industrielle, avoir en tête l'évolution des liens entre les DROM-COM et la métropole... aidera considérablement le candidat. Au final, c'est bien

souvent cette méconnaissance géohistorique, ou plutôt cette difficulté à mobiliser les connaissances déjà acquises, qui explique les échecs. On l'aura compris : histoire et géographie forment un couple indissociable.

Pour le jury : Bernadette Robert, Bertrand Sajaloli et Roland Waeselynck

3.3. La leçon de géographie

Cet exercice s'adressant généralement aux géographes, les exigences du jury sont à la mesure du niveau de formation et des compétences acquises lors du cursus universitaire. Qu'un historien de formation hésite sur les causes de la circulation atmosphérique est excusable mais qu'un géographe ne sache pas localiser les régions françaises est inadmissible. A cet égard, la carte de France muette fait office de test redoutable.

Le candidat dispose dans cet exercice d'une grande liberté et a d'importants moyens à sa disposition. En contrepartie, sa responsabilité est engagée : une leçon mal comprise, mal délimitée, mal organisée ou mal illustrée et c'est l'admission qui est compromise par une note sévère. Inversement, des notes excellentes récompensent les compétences et les efforts fournis. Les quelques conseils qui suivent ne constituent pas des recettes mais une démarche qui doit faire prendre conscience des attentes du jury et des principes de l'épreuve.

Les étapes de la préparation

Première règle d'or : l'oral en général, et la leçon en l'occurrence, ne se préparent pas après l'écrit mais bien en amont, durant l'année du concours, grâce à des exercices en temps réel. Seuls ces entraînements permettent d'intégrer les règles de l'épreuve : rapide introduction qui pose la problématique, gestion du temps, équilibre des différentes parties, bonne utilisation des divers outils pédagogiques, un ton et un style adaptés à un public attentif et exigeant. Dans les semaines qui suivent l'écrit, la pression ne doit pas se relâcher. Au contraire, c'est vers l'oral que doivent tendre tous les efforts : il représente un coefficient de 8, dont 3 pour la leçon. Trop de candidats se déconcentrent durant cette période et s'installent dans une attitude passive et attentiste en décomptant les jours qui les rapprochent du moment fatidique. Cette dramatisation conduit inévitablement à une démobilisation et aboutit parfois à un stress important, voire à une panique le jour de l'examen. Une fois sur place, il est très utile d'assister à quelques prestations : le CAPES, comme tous les concours, est public. Le but n'est pas de percer à jour les manies ou les méthodes des membres des commissions mais de prendre concrètement connaissance du cadre et du déroulement de l'épreuve afin de dédramatiser le passage à venir. La veille, il est possible de visiter la bibliothèque afin de prendre connaissance des ouvrages disponibles : livres, revues, documentation photographique, transparents portant sur les questions au programme, cartes, posters, etc. Ce repérage est important et fait gagner un temps précieux le lendemain.

Une fois en salle de préparation, après le tirage du sujet, le candidat dispose de quinze minutes pour réfléchir. Ce moment est crucial : il faut prendre le temps de bien lire le sujet, d'en analyser les termes, d'en percevoir les limites spatiales et temporelles. Ses connaissances de base et sa culture géographique guident alors le candidat dans la problématique à envisager, les moyens pédagogiques pour la développer et la confection mentale de la bibliographie. Une fois cette réflexion terminée, il est possible en bibliothèque de choisir les ouvrages (cinq au maximum), les cartes (pour la France, ne pas oublier les cartes au 1/100 000, 1/50 000 et 1/25 000, très utiles pour des études de cas à grande échelle) et autres documents iconographiques, dont les transparents. L'essentiel de ces ouvrages doit être connu du candidat qui les a lus, mis en fiches ou feuilletés : c'est en dominant les questions du programme que l'on procède à un choix judicieux. Espérer combler ses lacunes en trouvant l'ouvrage-clef qui traitera la question est peine perdue : l'entretien révélera rapidement la fragilité de connaissances fraîchement acquises.

Dans la salle de préparation, atlas et dictionnaires complètent la documentation évoquée ci-dessus. Leur usage n'est pas superflu : ainsi une candidate parlant de la sidérurgie s'est-elle montrée incapable d'expliquer précisément ce qu'était « le coke » utile à la fabrication de la fonte ainsi que le

fonctionnement d'un haut-fourneau. Les quatre heures de préparation passent très vite : choix du plan, rédaction de la bibliographie, introduction et conclusion soignées, notes permettant de tenir les trente minutes avec suffisamment de souplesse pour accélérer ou ralentir (en précisant certains points), choix des illustrations, élaboration de croquis ou de cartes accompagnées de leur légende, sans oublier d'écrire éventuellement le plan de l'exposé sur transparent. Un minimum de méthode et d'ordre s'impose. Dans le cas contraire, la panique fait perdre une grande partie des moyens et l'on assiste parfois à des entrées presque burlesques où le candidat, les bras chargés de documents, perd un temps précieux à s'organiser et à mettre de l'ordre dans ses affaires après des déplacements précipités entre le bureau, le tableau et le rétroprojecteur. Il est rare qu'une entrée aussi brouillonne soit suivie d'un exposé très structuré. La maîtrise d'une question suppose aussi celle de l'espace dans lequel on se trouve, des outils pédagogiques et des documents dont on dispose.

Ce qui est attendu et valorisé

Afin de ne pas répéter les nombreuses recommandations déjà émises sur le fond et sur la forme, nous nous contenterons ici de donner quelques exemples concrets.

Il faut donner, en début de leçon, une bibliographie digne de ce nom. Elle doit correspondre aux règles en usage (nom et prénom de l'auteur, titre de l'ouvrage – souligné –, lieu d'édition, éditeur et date d'édition) et être ordonnée. Elle indique les ouvrages utilisés et empruntés à la bibliothèque, et, au-delà, mentionne les ouvrages de référence utiles à la compréhension du sujet. Un exposé sur « Tourisme et mondialisation » ne peut ignorer l'ouvrage de Sylvie Brunel : *La planète disneylandisée* ; de même, on peut s'étonner qu'une candidate traitant des banlieues françaises ne connaisse pas le livre d'Hervé Vieillard-Baron dont le titre *Les banlieues : des singularités françaises aux réalités mondiales* peut déjà guider la problématique. Cette bibliographie est, en quelque sorte, une carte de visite qui permet de se faire une idée de la culture géographique du candidat et de sa capacité à dominer la question traitée : oubliée, bâclée, indigente ou ne comportant que des ouvrages dépassés, elle donne une première impression défavorable rarement démentie par la suite.

Il faut être capable d'utiliser un vocabulaire géographique précis. Savoir expliquer clairement la différence entre territoire et espace, le fonctionnement de l'OMC ou de la PAC, connaître la définition d'un hub ou d'une plate-forme multimodale (qu'un candidat a identifiée au centre de Lille entre les gares Lille-Flandres et Lille-Europe)

Il faut avoir une démarche géographique, qui privilégie la spatialisation et l'approche multiscale. Dans un sujet intitulé « La France dans la mondialisation », il est judicieux de commencer par la petite échelle mais de terminer par les conséquences spatiales aux échelles régionale et locale.

Il faut pouvoir exposer une problématique claire qui délimite les enjeux du sujet et qui sert de « fil rouge ». ainsi, dans un sujet sur « L'Amérique latine dans la mondialisation », un candidat a-t-il commencé par les modalités d'insertion et poursuivi par les déséquilibres territoriaux et sociaux pour terminer par une régionalisation. Ses titres étaient explicites, son propos nuancé, des exemples appuyaient sa démonstration, accompagnée d'une carte.

Exemple d'une leçon réussie : « Mondialisation et phénomènes culturels »

1. Les facteurs de la mondialisation culturelle
 - A. La mobilité des hommes et les diasporas
 - B. Les flux d'informations
 - C. Les résistances à la mondialisation culturelle
2. Des phénomènes culturels mondialisés
 - A. L'exemple des pratiques sportives
 - B. L'exemple des pratiques alimentaires
 - C. La « Disneylandisation » de la planète
3. Une intégration différenciée des espaces
 - A. Le cœur occidental et l'Amérique du Nord
 - B. Les espaces à la fois émetteurs et récepteurs
 - C. Les espaces à l'écart de la mondialisation culturelle

Le candidat fait une bonne analyse de la marchandisation de la culture et des critiques qui sont apportées à cette évolution. Il évite le plan « à tiroirs » en prenant des exemples significatifs choisis parmi les transparents disponibles. Il s'agit bien ici d'arguments, appuyant la démonstration, et non de simples illustrations. Il prend en compte les différents éléments constitutifs de la culture, en négligeant cependant l'écrit, et il n'oublie pas les États du Sud dans le traitement du sujet. Au final, un exposé dont la clarté est le reflet d'une bonne culture géographique actualisée et qui est présenté avec méthode et conviction.

Ce qui est sanctionné

- les erreurs grossières portent sur la compréhension même des sujets. « Le tourisme en Amérique latine » ne peut ignorer les Caraïbes, un autre sur « Les États dans la mondialisation » ne peut se réduire à une opposition Nord-Sud. Dans un sujet portant sur « Les disparités en Amérique latine », confondre disparité et diversité ne peut que conduire à de graves contresens.

- les erreurs dommageables : la faiblesse de la réflexion se manifeste parfois par la banalité des titres. Une leçon sur « Les forêts françaises » reprend l'intitulé dans le titre de la première partie... et de la première sous-partie ! Autre erreur, le manque de logique : une leçon sur « Les montagnes françaises » développe d'abord les mesures de protection liées aux sports d'hiver avant d'expliquer les facteurs et les formes du tourisme hivernal.

- les manques inexcusables : c'est le cas du manque total de méthode (quand une candidate, dans une leçon sur « l'énergie en France », parvient à anesthésier le jury par une lecture très rapide de ses notes, en énumérant des chiffres, des ressources, des régions sans montrer la moindre photographie et en terminant par une carte bâclée). C'est le cas aussi du manque de culture géographique et même de culture générale (quand une leçon sur « la vigne et le vin en France » privilégie outrageusement les facteurs naturels, ne parle ni des crus ni des terroirs et place les vendanges tardives fin août).

En définitive, le jury attend des exposés pertinents, structurés, argumentés, bien illustrés et, pour tout dire, agréables à écouter... Les candidats doivent avoir présent à l'esprit que les membres des commissions écoutent en moyenne dix exposés par jour. Leur capacité d'attention est grande, leur écoute bienveillante mais c'est quand même un public à conquérir, qu'il faut convaincre et intéresser par des propos scientifiquement exacts et pédagogiquement efficaces. Ils doivent surtout penser que leurs prochains élèves seront plus difficiles encore à captiver !

Pour le jury : Bernadette Robert, Bertrand Sajaloli et Roland Waeselynck

Annexe aux rapports des oraux de géographie : répertoire de termes et notions

Rassemblé par les neuf commissions de géographie du jury oral du CAPES 2007, ce répertoire recense les précisions les plus souvent demandées aux candidats lors des épreuves d'explication de documents géographiques et de leçon de géographie. Il n'est donc ni exhaustif ni hiérarchisé et ne doit pas être considéré comme un vade-mecum indispensable ou suffisant. Pointant les difficultés rencontrées, il traduit le désir d'aider les candidats des sessions 2008 et suivantes à construire un raisonnement géographique de qualité grâce à une plus grande maîtrise du vocabulaire.

Voir le document à la fin du rapport.

3.4. La leçon d'histoire

Les candidats disposent de quatre heures pour préparer leur exposé. Ce temps imparti peut sembler long : cependant, force est de constater qu'il passe très vite si l'on n'y est pas préparé. La bonne gestion du temps lors de la préparation est donc un impératif et c'est pour la faciliter que les candidats n'ont accès à la bibliothèque qu'après un quart d'heure.

Ce **premier quart d'heure** est en effet décisif pour la réussite de l'exposé : il correspond à un temps de réflexion sur le sujet. Un questionnement judicieux (qui relève parfois du bon sens) doit permettre d'éviter les erreurs les plus graves (contresens, hors-sujet, traitement partiel). De nombreux candidats perdent un temps précieux à se décourager au moment de la découverte du sujet, d'autres renoncent à

travailler sur un sujet qui les déconcerte. Quel que soit le sujet tiré, il est pourtant indispensable de faire preuve de combativité et d'en dresser une analyse précise. Ce travail commence par la définition des termes et par l'examen attentif de la formulation. Les candidats doivent être particulièrement attentifs aux « et », « dans », « face à », etc., ainsi qu'aux notions historiques. Par exemple, « Vivre en ville en Afrique romaine (69-439) » ne signifiait pas « La cité romaine en Afrique de 69 à 439 ». Le sujet consistait en effet à étudier l'action de « vivre », c'est-à-dire non seulement d'habiter, de se nourrir, mais aussi de mener un certain genre de vie, dans un milieu spécifique : la ville. L'analyse de ce sujet conduisait à repérer qu'il concernait l'ensemble de l'espace et de la période du programme : il ne fallait donc pas négliger les éventuelles variations régionales (est-ce la même chose de vivre en ville en Numidie ou en Maurétanie, dans un municipes ou dans une colonie ?) et évolutions temporelles (vit-on en ville de la même façon au Haut-Empire ou au Bas-Empire ?). Au terme de cette analyse, le candidat doit être en mesure de définir les grandes lignes de son plan, si possible une problématique, ainsi que la bibliographie nécessaire. Comme on peut l'imaginer, réussir l'ensemble de cet exercice en un quart d'heure nécessite de s'être entraîné tout au long de l'année universitaire. On ne le répétera jamais assez : l'enjeu est de taille puisque cette phase de la préparation induit fortement l'échec ou la réussite d'une épreuve affectée d'un coefficient 3.

Les candidats sont ensuite conduits en **bibliothèque** pour faire leur choix. Ils disposent pour cela d'une demi-heure, temps qui doit être largement suffisant s'ils ont, comme il se doit, préparé cette étape en amont, non seulement en ayant une bonne connaissance de la bibliographie de la question, mais aussi en ayant visité la bibliothèque du CAPES la veille de leur jour de passage. Le nombre des ouvrages empruntables est limité à cinq, sans compter les sources et les articles spécialisés, présentés dans des classeurs et malheureusement pas toujours consultés. Trop de candidats se précipitent sur la pile des manuels et ne prennent qu'eux. Ce n'est pourtant pas parce qu'un ouvrage est en grand nombre d'exemplaires sur la table qu'il est incontournable pour toutes les leçons (attention au fait que tous les manuels ne sont d'ailleurs pas de même qualité). D'une manière générale, il semble raisonnable de ne pas s'appuyer sur plus d'un ou deux manuels, qui doivent servir uniquement à vérifier les grandes idées de la question, la chronologie ou quelques éléments factuels. Rappelons que le candidat n'est pas censé découvrir la question le jour de l'oral et que la bibliographie sur laquelle il s'appuie ne sert qu'à apporter du contenu et des exemples précis aux grandes idées qu'il a déjà dégagées, tout seul, lors du quart d'heure préparatoire. En revanche, il faut faire attention à ne pas passer à côté d'un ouvrage ou d'un article spécialisé sur le sujet à traiter, que le jury attendrait. Ainsi, un sujet qui semble « pointu » correspond-il souvent à un livre ou un article, qui en rend le traitement aisé, à condition d'avoir vu et demandé la référence en question. Le candidat ne doit d'ailleurs pas hésiter à réclamer un ouvrage, dont il est sûr qu'il fait partie de la bibliothèque du CAPES, mais qui n'apparaîtrait plus sur les tables au moment de son passage : les appariteurs feront tout leur possible pour permettre sa consultation s'il a été emprunté par un autre candidat. Il ne faut pas hésiter à indiquer sur la bibliographie remise à la commission en début d'épreuve des ouvrages dont on sait qu'ils répondent au sujet, mais qui seraient absents de la bibliothèque du concours, avec la mention « non consultés ». Pour certains sujets (par exemples religieux ou concernant les femmes, les villes ou les campagnes françaises), on ne doit pas oublier de consulter les grandes collections thématiques. Ainsi, trop de candidats ayant tiré des leçons d'histoire religieuse en histoire médiévale ou moderne ont-ils négligé *l'Histoire du christianisme*.

Il faut aussi penser dès ce stade à choisir des titres qui permettront d'**illustrer** de manière la plus pertinente possible l'exposé. Certes, les candidats ont à leur disposition un nombre important de transparents en salles de préparation, parmi lesquels ils peuvent en choisir cinq. Il faut néanmoins anticiper les manques thématiques éventuels et, de toute façon, chercher à varier la nature des documents sélectionnés, l'idéal étant de présenter au moins une carte (normalement tout lieu mentionné doit être localisé), un texte et une illustration. Rappelons que les documents choisis et surtout leur exploitation entrent pour une part non négligeable dans la note, le CAPES visant au recrutement de futurs enseignants de l'enseignement secondaire. Or, si la plupart des candidats pensent aux documents, ceux-ci sont encore trop peu souvent bien commentés. Ils ne doivent en

pourtant pas servir d'illustrations (montrés parfois de loin, quelques secondes seulement, ou encore apportés sans aucune précision aux membres du jury), mais être présentés – leur nature et leur datation sont fréquemment ignorées – et commentés. Notons également qu'on n'exploite pas de la même façon une source et un travail d'historien (tableau ou reconstitution en trois dimensions par exemple). Une touche optimiste peut être apportée cette année : un nombre plus important de candidats (surtout pour les leçons d'histoire médiévale) ont réalisé des croquis ou des schémas afin d'appuyer leur raisonnement, démarche qui a été, le plus souvent, valorisante. Attention cependant aux courbes parfois présentées par les candidats en histoire contemporaine, copiées à la main sur les ouvrages et comportant des erreurs, alors que les transparents correspondants étaient disponibles.

Une fois les ouvrages choisis en bibliothèque, les candidats sont conduits dans des salles de préparation. Il leur reste un peu plus de trois heures pour **bâtir leur exposé**. Le jury recommande aux candidats de bien numéroter leurs feuilles et de n'écrire de préférence qu'au recto ; les appariteurs leur fournissent tout le papier nécessaire. L'exposé doit être problématisé et construit autour d'un plan équilibré (attention à ne pas accorder trop de temps à une partie, en général la première, au détriment des autres), rigoureux et efficace. Une attention toute particulière doit être portée aux choix des titres et des sous-titres. Il ne faut pas hésiter à vérifier dans un dictionnaire l'orthographe des termes utilisés. Trop de candidats écrivent encore au tableau ou sur transparent un plan comportant des fautes d'orthographe, ce qui est du plus mauvais effet, de même que les abréviations dans les titres. À ce stade de la préparation, le jury recommande vivement aux candidats de ne pas recopier intégralement des passages d'ouvrages, mais de réaliser un plan très détaillé, en rédigeant uniquement l'introduction (qui doit impérativement définir le sujet), la conclusion et les transitions importantes entre les grandes idées. Il n'existe pas de plan idéal ou type. Néanmoins, le jury a repéré quelques erreurs récurrentes : dans de nombreux cas, les plans amènent des redites, sont trop énumératifs et ne reflètent aucune progression du raisonnement. Un bon exposé doit démontrer une idée, formulée à travers la problématique (rappelons que celle-ci correspond à une seule question). Le plan ne peut être pensé qu'en relation avec cette problématique et doit constituer une réponse progressive à la question posée en introduction.

Par ailleurs, trop souvent les candidats négligent **les aspects les plus « concrets »** de leur sujet ou, tout au moins, ne leur accordent pas la place qu'ils méritent : les hommes sont trop souvent absents. En outre, ce n'est pas parce qu'un programme a une orientation essentiellement thématique, que les candidats doivent se croire dispensés de connaître la chronologie de base (par exemple les régimes politique en France de 1830 à 1930). C'était, cette année, tout particulièrement le cas pour l'histoire médiévale, pour laquelle les examinateurs ont également déploré le manque de références comparatives concernant le monde occidental. En histoire moderne, un minimum de connaissances sur la fiscalité d'Ancien Régime, les cadres de la vie rurale constituent une base indispensable à l'étude des sociétés au XVII^e siècle. La chronologie est bien souvent délaissée au point que la succession des monarques et les grandes dates sont ignorées, révélant une très fragile maîtrise des cadres politiques et événementiels. Que dire d'un candidat pour qui l'édit de Nantes se situe en 1550, révélant ainsi un véritable flou artistique sur sa compréhension des conflits religieux au XVI^e siècle ? La société au XVII^e siècle n'est ni désincarnée, ni éthérée : il importe de connaître son environnement matériel, tout en l'inscrivant dans les problématiques sociales propres à la question étudiée. À ces lacunes s'ajoute l'ignorance fréquente des auteurs littéraires de la période, ce qui donne aux leçons une allure squelettique.

Le jury recommande également d'être très vigilant aux choix des exemples. Théoriquement, toute idée doit être illustrée d'un exemple précis, pertinent et bien exploité. Ainsi, ne suffit-il pas de citer un nom de village byzantin ou de personne pour que l'exposé devienne lumineux : encore faut-il développer l'exemple de manière appropriée dans le cadre du sujet (et non l'inverse, en noyant l'élément intéressant dans l'ensemble des données connues sur cet exemple).

À l'issue de sa préparation, le candidat est conduit devant sa commission. Après les formalités d'usage, il dispose de trente minutes pour **exposer**. Au-delà de ce temps, il est arrêté. Inversement, un propos

trop bref est pénalisé, surtout en-deçà de vingt-cinq minutes. Il va de soi que la prestation orale est d'une importance capitale pour la notation. Même un bon exposé sur le fond, servi de manière terne et sans document, sera déprécié. À l'inverse, un exposé moyen présenté avec aisance par un candidat manifestant de grandes qualités pédagogiques – encore une fois, rappelons que le CAPES est un concours d'enseignement – sera toujours valorisé. Le jury apprécie les leçons claires et dynamiques, exposées avec naturel, par un candidat intéressé, qui regarde le jury, et, si possible, souriant. Bien que le jury ait pu noter des améliorations dans ce domaine, trop de candidats continuent à lire leurs notes, sans conviction, en ayant l'air de s'ennuyer, voire en soupirant. Que penser de l'effet sur l'auditoire d'adolescents qu'ils visent ?

Une fois la prestation terminée et quelle que soit sa durée, les examinateurs posent des questions, essentiellement sur le thème de la leçon, mais aussi sur les autres périodes du programme. Attention aux calculs erronés : la composition des différentes commissions change afin que l'ensemble des périodes soient représentées dans chacune d'entre elles. Même si cet **entretien** n'est pas le plus déterminant dans la note finale, il ne faut pas en négliger l'importance et réserver un peu de vitalité pour y faire face dans les meilleures conditions. Loin de chercher à piéger les candidats, la commission vise, par ses questions, soit à compléter les manques de l'exposé, soit, dans le cas d'une bonne leçon, à évaluer jusqu'où il peut augmenter la note en posant des questions plus précises. Le questionnement dans les autres périodes, la plupart du temps sur des thèmes voisins de la leçon, n'est là que pour valoriser le candidat. Ce temps de l'épreuve, qui devrait être un moment d'échange, est aussi l'occasion d'évaluer la réactivité du candidat. Il ne s'agit pas de répondre à tout prix. Mieux vaut avouer simplement son ignorance que de tenter d'inventer une réponse farfelue. Ultime conseil : la leçon d'histoire étant une épreuve orale, pour un concours d'enseignement, le jury prend en compte le niveau de langue du candidat et son attitude générale.

Exemples de leçons

Afin de guider les candidats dans leur préparation universitaire, le jury fournit ci-dessous des exemples de sujets de leçons et, quand les questions restent au programme à la session 2008, des exemples d'appréciations portées sur des prestations de la session 2007. Quand celles-ci sont négatives, il ne s'agit pas de développements blessants envers des candidats malheureux, mais d'une tentative d'aider le plus grand nombre, et eux-mêmes en priorité, à préparer un succès à la prochaine session.

Histoire ancienne

Les Juifs en Afrique romaine (69-439)

L'Afrique romaine sous les Sévères

Timgad

Saturne africain

Les persécutions en Afrique romaine

Histoire médiévale

Les métiers du luxe

Le candidat expose une leçon de qualité. Il possède des connaissances et surtout une réflexion solide qui s'appuie sur une maîtrise de l'historiographie. La leçon bien problématisée s'organise autour d'un plan pertinent. Le candidat utilise quelques documents judicieusement choisis (plan de Constantinople, reliure, tissu de soie, peintre recopiant une icône). Il ne se limite pas à Constantinople mais sait insérer la fabrication d'objets du luxe dans le commerce international et surtout dans l'enjeu social qu'ils représentent.

Travailler la terre dans le monde byzantin

Non seulement la candidate maîtrise les éléments concrets des activités agricoles (fait malheureusement trop rare), mais présente une leçon construite et dynamique. En outre, le propos est clarifié par des documents appropriés, y compris des schémas réalisés par la candidate. Néanmoins, la note est juste bonne, en raison d'une mauvaise prise en compte des évolutions économiques sur l'ensemble de la période.

Les étrangers dans le monde byzantin

La leçon se résume à un catalogue qui ne fait même pas apparaître les statuts, les évolutions et les réels problèmes posés par la présence des étrangers dans l'empire. Par ailleurs, le choix des textes est inadapté et un manque de précision rend l'ensemble du discours assez obscur et confus.

Faire carrière au service de l'empereur

La candidate n'arrive pas à se dégager de la simple description de l'administration. Les aspects liés à la mobilité et à la promotion sociale ne sont pas décrits, tant dans l'armée que dans l'administration civile. Le système des rémunérations et l'intérêt pour l'aristocratie ne sont pas assez vus. La leçon reste globalement trop dans le vague. En outre, le ton est terne et aucun document n'est présenté. Le résultat est donc, comme pour la leçon précédente, assez bas.

Le marchand

Il manque au candidat des connaissances précises et surtout la volonté de montrer quelque chose. La leçon ne fait qu'énoncer quelques notions imprécises et éparses. Le candidat ne semble pas au fait des grandes problématiques de la question. L'utilisation des documents (une seule carte) est très insuffisante. Les termes difficiles ne sont pas écrits au tableau. Au total, le résultat est mauvais.

L'aristocratie et les monastères dans le monde byzantin

Le plan ne répond pas au sujet. La candidate juxtapose les deux notions mais ne se pose pas la question des liens entre les deux. Les problèmes de gestion des monastères ne sont pratiquement pas évoqués. En outre, la candidate ne semble avoir aucun sens pédagogique et manie mal le vocabulaire qu'elle utilise. Les réponses aux questions posées lors de l'entretien sont très mauvaises sur l'ensemble des périodes.

Histoire moderne

Les hommes et la forêt en Angleterre et en France au XVII^e siècle

Le candidat commence son introduction par une citation du *Petit Chaperon Rouge* de Charles Perrault, s'interrogeant à la fois sur la représentation et la réalité de la forêt, ainsi que sur l'état et l'utilité de la couverture forestière pour les sociétés concernées. L'exposé s'attarde sur la diversité de la forêt, les types de propriété, la déforestation, mais aussi sur la multiplicité des types d'exploitation, révélatrice de la hiérarchie sociale, sans oublier le contraste des représentations qui lui sont attachées. Il mène en permanence la comparaison entre les deux pays concernés et illustre abondamment son propos. Cela lui permet d'obtenir une excellente note.

Les minorités religieuses dans les sociétés anglaise, espagnole et française au XVII^e siècle

La tentative de traiter le sujet est oblitérée par l'absence de maîtrise du vocabulaire employé pour décrire et définir les minorités présentées dans l'exposé. L'idéologie à l'œuvre au XVII^e siècle est largement absente du propos, ce qui révèle une faible maîtrise des principales problématiques du sujet, que le candidat a tenté de cerner en utilisant presque exclusivement des manuels. Aucune réflexion sur la place du regard porté sur ces minorités dans leur construction identitaire n'affleure dans l'exposé. Interrogé sur cet aspect, le candidat ne comprend pas la question.

Disettes et famines dans les sociétés anglaise, espagnole et française au XVII^e siècle

Les termes du sujet ne sont pas maîtrisés par le candidat, qui propose un exposé lacunaire : les mécanismes de la crise frumentaire, ses effets démographique sont très peu développés et mal connus, rien n'apparaît sur la place de la religion ni sur les inégalités sociales face à ces crises. La situation particulière de l'Angleterre est absente. Un seul document (*Le déjeuner* par Vélasquez) est présenté, pour décrire un régime alimentaire pauvre et déséquilibré auquel l'observation du tableau ne permet pas réellement de conclure.

Se distinguer dans la ville en Angleterre, Espagne et France au XVII^e siècle

Sans jamais se poser la question de savoir pourquoi il est nécessaire de se distinguer, la candidate propose un plan tiroir sur la distinction sociale, la distinction politique et la distinction culturelle dans la ville. Sans fil directeur, le propos se noie dans de nombreuses généralités que les réponses aux questions ne parviennent pas à préciser. La note est logiquement basse.

Histoire contemporaine

Voter dans les campagnes

Images et représentations du monde rural
La République au village (France, 1830-1914)
La politisation des campagnes

Pour le jury : Rachid Azzouz, Typhaine Haziza, Aliocha Maldavsky

3.5. L'explication de document(s) historique(s)

L'exercice consiste à commenter en quinze minutes un ou plusieurs documents : textes, documents iconographiques, plans de villes, schémas ou tableaux statistiques... Les candidats disposent pour cela de deux heures de préparation avec la possibilité de recourir à un dictionnaire. Les documents proposés renvoient aux problématiques essentielles des questions au programme et ne présentent pas de difficulté particulière pour ceux qui ont sérieusement préparé l'épreuve.

L'objectif est d'évaluer la capacité à dégager les principales informations historiques contenues dans une source ou dans un document d'historien, sans se contenter d'en répéter la teneur, principal écueil des candidats mal préparés. Il ne s'agit pas non plus de montrer à quel point le document illustre son époque, mais d'expliquer pourquoi et comment il en est le résultat, à travers la mise en perspective du contenu par rapport au parcours de son auteur et aux contextes de production (systèmes politiques, économiques, sociaux, religieux et culturels dans lesquels s'insèrent les réalités discutées). C'est pourquoi, sans être un exercice d'érudition, cette épreuve demande une bonne connaissance de la chronologie, des concepts fondamentaux et de la technique du commentaire de documents historiques. Le jury attend en effet un commentaire clair et structuré, avec une introduction présentant la nature du document, une mise en perspective pertinente de l'auteur et du contexte d'élaboration ainsi que le questionnement qui en justifie le commentaire. Le plan présenté au tableau ou sur un transparent permet au jury de suivre le propos du candidat. Une conclusion dégageant les principales réponses apportées est l'occasion pour le candidat de montrer sa capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à replacer son analyse dans une démarche critique, au sens historique du terme.

Exemples d'explications de document

Histoire ancienne

Les évergètes africains (217-287)

Actes du martyre des Scillitains (180)

Une fondation alimentaire à Sicca Veneria

Histoire médiévale

Description de Constantinople

La candidate présente une explication de qualité. La méthode du commentaire est maîtrisée. L'essentiel du texte est bien mis en valeur et la candidate s'appuie à bon escient sur ses connaissances. Elle montre des qualités de pédagogue et une certaine prestance.

Le livre de l'éparque : les parfumeurs

Le candidat utilise convenablement le texte et le replace dans les problématiques de l'histoire urbaine. Malgré quelques manques, l'essentiel est vu. Le commentaire est, en outre, présenté de manière construite, vivante et habile. Le résultat est donc très convenable.

Histoire moderne

La famille réunie autour de la table (gravure d'Abraham Bosse)

Le candidat n'est pas désarçonné par l'étude d'une gravure accompagnée d'un texte. Les éléments principaux sont perçus, puis précisés lors de l'entretien. Le candidat veille à toujours inscrire sa description du document dans une démarche problématisée, s'interrogeant sur la représentation d'une famille idéale. Les éléments sur les comportements démographiques manquent et ne sont pas réellement assurés. La note est correcte, sans être excellente.

Inventaire après décès d'un paysan grenadin (1606)

Le commentaire, de neuf minutes, peine à dépasser la paraphrase du document, ce qui pour un inventaire se résume à une énumération organisée d'objets. En s'interrogeant sur l'éventuelle qualité de

morisque de ce paysan, le candidat amorce une réflexion sans jamais prendre la peine d'approfondir. Il en avait pourtant le temps.

Croquants en Saintonge et en Angoumois (1636)

Même si le candidat possède quelques connaissances très générales, le document est peu éclairé et le commentaire dépasse rarement la paraphrase. La problématique se limite à poser la question de ce que le texte peut apprendre à l'historien, sans précision supplémentaire, alors que le candidat tente ensuite de réfléchir sur les rapports entre la révolte et l'ordre social, sans véritablement y parvenir. Le candidat passe très rapidement sur les causes fiscales de la révolte. Interrogé sur le mode de perception des impôts, il confirme que ses connaissances sont très floues sur cet aspect.

Histoire contemporaine

Les saisons et les jours d'un paysan-meunier du Périgord sous le Second Empire

Les travaux et les jours

Les campagnes du Var contre le coup d'État

Pour le jury : Rachid Azzouz, Typhaine Haziza, Aliocha Maldavsky

II - RAPPORT DU JURY DES TROISIÈMES CONCOURS

(La structure de ces concours est présentée sur <http://gsiac2.adc.education.fr/gsiac2/Guide>).

179 candidats étaient inscrits à la session 2007 du troisième concours du CAPES (150) et du troisième concours CAFEP-CAPES (29). Le jury spécifique était composé de 13 inspecteurs et professeurs du second degré (qui étaient aussi membres du jury du CAPES externe et du CAFEP-CAPES). 10 postes étaient attribuables au troisième concours du CAPES et 10 au troisième concours CAFEP-CAPES.

Sur les 179 inscrits, 53 (respectivement 46 et 7) ont été présents. En fixant la barre d'admissibilité commune à une moyenne de 6 sur 20, le jury a pu déclarer 19 candidats admissibles (respectivement 17 et 2) ; la moyenne des admissibles au troisième concours CAPES était de 9,71 sur 20, celle des admissibles au troisième concours CAFEP-CAPES de 8.

Les épreuves d'admission de la session 2007 ont été organisées à Châlons-en-Champagne, dans les mêmes lieux que celles du CAPES externe et du CAFEP-CAPES. 8 candidats ont passé la première de leurs deux épreuves d'oral en histoire et 11 en géographie.

A l'issue de l'oral, 9 postes du troisième concours du CAPES et 1 du troisième concours CAFEP-CAPES ont pu être pourvus. La moyenne générale du dernier admis (« barre d'admission ») a été de 6,66.

Les moyennes fournies ci-dessus occultent la très grande hétérogénéité de niveau des candidats : le premier admis au troisième concours du CAPES a obtenu une moyenne de 17,66. Si le jury se réjouit de constater le bon niveau du groupe de tête, il regrette que bien des candidats éliminés l'aient été avec des notes extrêmement faibles, singulièrement en géographie. Cette disparité de niveau s'explique par des parcours de formation très divers selon les candidats. Mais le fait que plusieurs aient su mettre à profit leur expérience humaine et professionnelle – à laquelle le jury d'oral a été très attentif – pour compenser une culture universitaire plus limitée montre que rien n'était joué.

Épreuve écrite

Dans la mesure où les épreuves d'admissibilité et d'admission des troisième concours correspondent à trois épreuves du CAPES externe et du CAFEP-CAPES, nous invitons les candidats à se reporter aux pages précédentes de ce rapport pour ce qui concerne les traits généraux de l'épreuve écrite d'histoire ou de géographie et de l'exposé d'histoire ou de géographie de l'oral. Il n'est fait état ci-dessous que des points à propos desquels le jury des troisième concours a souhaité insister, en distinguant trois axes et articulant histoire (« Être Romain en Afrique du Nord (69-439 ap. J-C) ») et géographie (« La question de la terre en Amérique Latine »).

L'expression

Tout ce qui permet une bonne lecture de la copie est à privilégier : une rédaction claire et aérée ménageant visuellement les changements de parties et sous-parties, un ensemble complètement rédigé qui peut éviter un plan apparent, une langue fluide avec des phrases complètes se gardant du style télégraphique comme des formules passe-partout ou expressions impersonnelles (« on voit », « on sait », « c'est », « on a », « on pense que »...).

Une attention particulière aux concepts et au lexique spécifiques importe à l'expression des idées et des faits : en géographie, préciser les localisations à une échelle idoine, définir latifundia et microfundia, développement durable, concrétiser avec des exemples des disparités de répartition... En histoire, maîtriser un vocabulaire spécifique : romanisation, « colonisation », citoyenneté, civilisation, cité pérégrine, municipale... De même est-il souhaitable de recourir à des schémas et croquis graphiques ou cartographiques dès lors qu'ils sont correctement légendés, qu'ils expriment un point important de l'analyse ou de la description, et qu'ils évitent un développement écrit (ainsi en géographie, le marquage de la dualité d'occupation de l'espace selon l'altitude dans les Andes ou le modèle d'organisation spatiale des microfundia et latifundia).

Les documents qui accompagnent le libellé du sujet constituent une aide pour se diriger vers une idée importante, orienter l'analyse, penser à un type d'exemples ou concrétiser ; ils permettent de témoigner de compétences (lecture et analyse). En histoire, le corpus documentaire permettait de mettre en valeur

l'urbanisation (plan de Timgad), d'insister sur l'évergétisme (inscription d'un notable de Lepcis Magna), d'aborder la romanisation des cultes locaux (inscription de NICIVIBUS) et d'incarner l'identité d'un Romano-africain (texte d'Apulée). En géographie, ils invitaient à mettre en exergue le paradoxe importance de l'espace cultivable / structures inégales qui induisent les disparités spatiales et sociales, ou bien d'analyser le processus du front pionnier comme une des alternatives à l'extension de l'espace utilisable.

Si les candidats rappellent quelques références bibliographiques, il est indispensable que ces références étayent réellement le propos et surtout illustrent les points en débat. En histoire, le jury attendait une connaissance minimale du débat historiographique autour de la question.

Construction des compositions

En introduction, il est primordial que les termes essentiels du sujet soient définis et qu'une problématique d'étude soit indiquée (ce n'est pas nécessairement une question). Ainsi le sujet de géographie appelait-il à s'intéresser au statut politique, économique et socio-spatial de la terre et à ses multiples implications dans le continuum temporel. En histoire, la formulation du sujet invitait à dégager dès l'introduction le problème de l'identité des Romains d'Afrique et de la manière dont ils vivaient et élaboraient, au quotidien, «leur» romanité ; les candidats devaient présenter, en quelques mots, l'organisation territoriale des provinces africaines et l'histoire de leur intégration à l'Empire et préciser les limites chronologiques du sujet. En contrepoint, il convenait d'éviter le hors sujet tributaire d'une mauvaise définition du sujet et d'une problématique d'étude erronée : en géographie, l'exploitation du sous-sol, les considérations sur l'industrie, la typologie des productions industrielles ou énergétiques, par un amalgame entre terre et sous-sol ; en histoire, le plaquage d'une vision contemporaine de la « colonisation ».

En conclusion, une ouverture cohérente avec le sujet paraît souhaitable. En géographie, ce pouvait être le rapport mondialisation et développement durable qui modifie les équilibres spatiaux et donne à voir la concurrence des pays émergents avec les grandes puissances économiques, ou encore la différenciation du statut et de la place de la terre dans les grands ensembles continentaux. En histoire, la réflexion sur les limites de la romanisation nécessitait de mettre en valeur les variantes des identités des Africains romains.

Le sujet de géographie nécessitait de dégager deux ou trois points forts parmi les suivants : des paradoxes (vaste espace cultivable mais logique de conquête de nouvelles terres, partage inégal de la terre et échec des solutions redistributrices, coexistence d'une masse paysanne paupérisée et d'agro-industriels puissants...), un lourd héritage de la colonisation hispano-lusitanienne, un exode rural persistant lié à des conflits d'usage et à des logiques ségrégatives de la mise en valeur ou de la modernisation, des inégalités sociales et des disparités spatiales qui se perpétuent et se renforcent. La principale dérive a été la limitation du propos à l'étude de l'agriculture. Aucune typologie n'était nécessaire dans le développement attendu, mais elle pouvait utilement servir à structurer la légende la carte. Un croquis accompagne obligatoirement la rédaction. Il ne s'agit pas d'une carte type ; par contre, tout ce qui permettait de voir les disparités et différenciations socio-spatiales était bienvenu. Il fallait lui donner un titre précis et explicite, faire une légende qui dégage des idées clés et pas seulement un catalogue de symboles, et mentionner la nomenclature utile au propos (et pas une simple liste des États et/ou des éléments topographiques). Ce croquis cartographique n'excluait pas des schémas inscrits dans le corps du développement ou mis en annexe et référencés.

En histoire, Il convenait de réfléchir aux différents modes d'intégration à la romanité des populations présentes dans l'Afrique dominée par Rome. Le plan pouvait s'organiser autour de trois idées majeures : les citoyens romains dans les provinces africaines de l'Empire ; vivre en Romain dans les provinces africaines de l'Empire ; être Romano-Africain dans l'Empire. Il était indispensable de présenter le rôle de la christianisation et de rappeler quelques dates clés. Les activités publiques devaient être abordées dans le devoir : forum, théâtre, thermes... Les quelques copies qui se sont attardées sur des aspects économiques, des généralités sur l'alimentation voire des banalités sur le milieu étaient donc fort éloignées de la cible.

Exemples de bonnes copies

En géographie, une copie a articulé les trois idées suivantes : le processus de mondialisation comme réponse aux problèmes actuels de la terre qui remontent à la colonisation ibérique ; le renforcement des dualités économiques et sociales comme résultante et conséquences d'un échec des réformes agraires et des orientations actuelles ; l'état des tensions multiples sur les différents territoires, des mouvements paysans aux trafics de drogue et aux formes d'exode et de migrations. Quelques références explicites à J. Chonchol, A. Touraine, H. Théry et B. Bret se révélaient pertinentes. Le croquis cartographique reprenait la thématique de « la terre entre insertion dans la mondialisation et tensions socio-spatiales ». Voilà qui montre une bonne approche du sujet, avec un développement argumenté et démonstratif, même s'il ne fait pas le tour de la question (concurrences internes, spécialisations et modernisations, modification des rapports de forces sociopolitiques).

En histoire, une copie a dégagé les trois pistes suivantes : les moyens et vecteurs de diffusion des valeurs romaines (accès à la citoyenneté,...), les différents aspects de la romanité (la structuration des cités, l'organisation de la vie politique, les aspects civiques et religieux,...), les limites de ce processus (populations non romanisées ou en marge, ..). Il est regrettable que ce travail n'ait pas développé l'emprise chrétienne et ses conséquences, et se soit limité à quelques références bibliographiques d'histoire générale.

Pour le jury : Louis-Pascal Jacquemond, avec le concours d'Anick Mellina, Rachid Azzouz et Jean-Louis Carnat

Épreuves orales

Les exposés d'histoire ou de géographie et l'épreuve sur dossier ont révélé un travail sérieux de préparation chez plusieurs candidats. En histoire notamment, les candidats paraissaient mieux préparés que l'année précédente : une bonne moitié d'entre eux a révélé une connaissance satisfaisante des questions au programme ; les notes ont pu ainsi être échelonnées entre 1 et 18. L'épreuve sur dossier a également permis de valoriser des candidats qui, sur fond de diversité des formations universitaires et des parcours professionnels, ont mis à profit cette expérience pour l'exercice futur du métier d'enseignant d'histoire et géographie et ont fait montre de la réflexion personnelle, de la capacité à se former et de l'ouverture d'esprit nécessaires à ce métier.

Le jury souhaite souligner six défauts qui expliquent la faiblesse d'une partie des prestations et se révéleraient graves dans l'exercice du métier d'enseignant :

- l'absence fréquente de problématisation, souvent révélatrice de lacunes de culture géographique et historique ;
- le trop grand nombre de plans à la limite du sujet, mal construits, n'annonçant pas les sous-parties (ce qui rendait parfois la progression peu claire), aux transitions abruptes, s'effaçant au bout du compte derrière une succession d'informations non hiérarchisées ;
- une gestion du temps malaisée : certains exposés sont trop courts, d'autres tronquent la dernière partie afin de respecter le temps imparti ;
- une utilisation inaboutie des documents fournis (épreuve sur dossier) ou choisis (histoire ou géographie), malgré des efforts louables de beaucoup de candidats. Les documents fournis sont destinés à orienter la réflexion du candidat, qui peut s'appuyer sur d'autres exemples : ils ne doivent pas donner lieu à de la paraphrase ; les documents choisis sont trop souvent utilisés comme de simples illustrations ou sont mal interprétés (anachronismes, erreurs concernant l'auteur, etc.) ;
- le manque de vocabulaire adéquat, de même que le non-recours aux croquis, souvent attendus et vivement recommandés en géographie ;
- enfin, une absence de combativité lors de l'interrogation qui suit l'exposé.

Cette interrogation est importante pour apprécier la réactivité du candidat, son aptitude à communiquer, sa maîtrise des concepts de base ou/et sa réflexion épistémologique. Si certains candidats ont fait l'effort d'actualiser leurs connaissances universitaires et des programmes du secondaire, d'autres ont manifesté alors une vision caricaturale et datée des (ou au moins de l'une des deux) disciplines qu'ils souhaitaient enseigner.

Pour le jury : Colette Ranély Vergé-Dépré, avec l'aide de Brigitte Foucaud, Isabelle Méjean, Nathalie Lobbé et Nicolas Tran

III - INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS EN VUE DE LA SESSION 2008

1. Les troisièmes concours

Le troisième concours de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du CAPES d'histoire et géographie et le troisième concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du CAFEP d'histoire et géographie ne sont pas ouverts au titre de la session 2008.

2. Le concours externe du CAPES et le CAFEP-CAPES

2.1 Structure des épreuves

Elle est précisée par l'arrêté du 30 avril 1991 modifié, annexe I (*Recueil des lois et règlements*). Une présentation synthétique en est fournie sur le site <http://gsiac2.adc.education.fr/gsiac2/fGuide>.

2.2 Programme de la session 2008

Il est donné par le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* n° spécial 3 du 17 mai 2007 ou sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid4791/programmes.html>

Toutes les questions au programme ont chaque session une chance égale de faire l'objet d'un sujet : les candidats doivent donc s'efforcer de couvrir l'ensemble des questions (sans se limiter en outre à un seul aspect de celles-ci) sauf à courir le risque de se trouver en grave difficulté.

2.3 Épreuves écrites et orales

- Plus que jamais, une attention particulière sera portée en 2008 à la maîtrise de la langue française (précision du vocabulaire et de l'orthographe, correction grammaticale, qualité de l'expression orale) des candidats.

- La diminution du nombre de documents historiques ou géographiques proposés avec les sujets des compositions d'histoire et de géographie de l'écrit de la session 2007 a procédé d'un choix réfléchi du jury ; ce choix sera reconduit lors de la session 2008.

- l'exercice obligatoire de cartographie prévu par le règlement du concours pour l'épreuve de composition de géographie de l'écrit fera l'objet d'une redéfinition en vue des sessions 2009 incluse et suivantes. Pour la session 2008, le jury attire l'attention des candidats et de leurs formateurs sur trois points importants :

- la forme traditionnelle du croquis de synthèse n'est pas la seule forme que cet exercice obligatoire de cartographie peut revêtir : c'est le libellé du sujet qui l'indique

- la réalisation de plusieurs croquis à plusieurs échelles constitue toujours un atout ; si le libellé l'indique, elle peut être obligatoire

- conformément à la jurisprudence, la production cartographique est notée sur cinq points, soit le quart de la note finale, sauf si le libellé du sujet porte un barème explicite et différent.

- L'épreuve sur dossier a donné matière à un certain nombre de publications ; cet effort éditorial va sans doute se poursuivre et il y a tout lieu de s'en réjouir. Mais il est indispensable que les candidats (et leurs formateurs) s'imprègnent du règlement de l'épreuve et des rapports du jury afin d'apprécier si l'ouvrage ou les ouvrages qu'ils utilisent s'inscrivent bien en cohérence avec ceux-ci. Pour les y aider, il est donné ci-après un cadrage (point 3).

- La préparation des épreuves orales d'admission inclut l'identification et l'appropriation de quelques attitudes de bon sens : choisir une tenue de saison dans laquelle on est à l'aise pour travailler et qui soit sobre et correcte, ne pas se croire obligé de répéter puis d'écrire au tableau – *a fortiori* lentement – le sujet qui vient d'être lu par le/la président(e) de la commission d'examineurs, utiliser et/ou analyser

effectivement les documents que l'on prend la peine de rétroprojeter ou de montrer, limiter de manière réfléchie le nombre de noms propres ou de mots en langue étrangère que l'on écrit au tableau afin que ce dernier reste lisible et que le temps ne soit pas gaspillé, etc.

3. L'épreuve sur dossier du CAPES et du CAFEP-CAPES

Nature de l'épreuve

L'épreuve sur dossier se fonde sur un ensemble de connaissances disciplinaires spécifiques relevant en priorité de l'épistémologie de la géographie et de l'histoire. Elle vise à développer une attitude réflexive et une culture permettant :

- de maîtriser les programmes d'enseignement et les logiques ayant présidé à leur choix, et de préparer une mise en œuvre cohérente, formatrice et efficace de ces programmes (mise en œuvre qui sera proprement l'objet des années de formation suivant l'obtention du concours) ;
- d'articuler éthique et méthodes de la recherche géographique et historique et déontologie de l'enseignement de la géographie et de l'histoire.

Inscrite dans un concours externe, cette épreuve ne saurait être abordée en termes pédagogiques. Il est exclus aussi de la constituer en érudition encyclopédique, même si le jury est en droit d'attendre de candidats se présentant à l'issue d'au moins quatre années d'études universitaires (préparation au concours comprise) une culture historique et géographique déjà élaborée. Ainsi un thème d'étude tel que « La période révolutionnaire (1789-1815) » (programme de Quatrième) n'est-il pas utilisé pour inviter les candidats à procéder à un exposé factuel sur la Révolution française (c'est-à-dire sur un objet historique), ni à initier des développements sur ses possibles traitements pédagogiques ; mais il fonde des sujets portant sur des questions majeures relatives à l'épistémologie de l'histoire (l'événement, les temporalités, la place de l'individu, la périodisation, l'interprétation historique...), à l'historiographie et aux finalités de l'enseignement de l'histoire (compréhension des notions de citoyenneté, république, démocratie, etc., mécanismes institutionnels et politiques, valeurs et principes de la République...).

L'épreuve suppose donc une double démarche de la part du candidat. D'une part, le réinvestissement pertinent des lectures qu'il a été amené à effectuer tout au cours de sa formation générale : la réflexion épistémologique et sur les différentes implications de l'histoire et de la géographie dans la société et dans le champ scolaire n'est pas donnée *a priori* mais s'inscrit dans la production réelle des historiens et des géographes, d'hier et d'aujourd'hui. D'autre part, et c'est le propre de la préparation au concours, l'appropriation d'une bibliographie spécifique (que l'on peut approcher par les manuels de préparation à l'épreuve sur dossier, qui doivent cependant être utilisés avec discernement), connue et accessible, tant pour l'histoire que pour la géographie. Cette bibliographie permet aux candidats de se familiariser davantage avec les principes et méthodes qui fondent ces disciplines ainsi qu'avec les grands domaines qui en découpent le champ. La connaissance des grandes lignes de leurs évolutions contribue à cette familiarisation.

Forme de l'épreuve

Les sujets portent explicitement sur une des deux disciplines du concours : l'histoire ou la géographie. Ils comprennent deux parties distinctes : un libellé et un dossier documentaire. Le libellé invite le candidat à une réflexion sur une ou plusieurs des grandes questions qui structurent la discipline. C'est en fonction de ce libellé que le candidat doit concevoir la matière de son exposé. Le dossier documentaire fournit au candidat des références et éléments utiles à sa réflexion et peut le guider dans l'élaboration de son exposé. Il ne donne pas lieu à une analyse exhaustive (l'épreuve n'est pas une épreuve d'analyse de documents) ; si la référence explicite à son contenu peut être judicieuse, elle ne doit pas prendre la forme systématique de citations littérales qui confinent trop souvent à la paraphrase. L'entretien avec le jury comporte trois parties équilibrées permettant de couvrir les champs de l'histoire et de la géographie, ainsi que celui de l'éducation civique. Il vise à apprécier le degré de connaissances et de réflexion du candidat dans les deux dimensions (de l'épistémologie et des finalités) évoquées ci-dessus. Cet entretien est en continuité et cohérence avec la question soulevée par le libellé du sujet et celles abordées par le candidat dans son exposé. Un questionnement factuel peut inciter le candidat à

fournir des exemples pertinents pour étayer ou relancer sa réflexion, mais il ne constitue pas une fin en soi.

L'interrogation en éducation civique porte en priorité sur la connaissance des programmes du collège, les valeurs de la République et les grands principes de la vie sociale et politique de notre démocratie, sans négliger les connaissances institutionnelles de base permettant d'éclairer les points précédents.

L'épreuve sur dossier comme l'ensemble des épreuves d'admission évalue les aptitudes des candidats à l'analyse, à la synthèse, à l'expression orale et à la communication.

AVERTISSEMENT

Rassemblé par les neuf commissions du jury de géographie du CAPES 2007, ce répertoire des termes et notions à maîtriser recense les précisions les plus souvent demandées aux candidats lors de l'épreuve de commentaire de documents de géographie et lors de l'épreuve de leçon de géographie. Il n'est donc volontairement ni exhaustif, ni hiérarchisé et ne doit absolument pas être considéré comme un vade-mecum indispensable et suffisant pour l'obtention du concours. Pointant les difficultés définitionnelles et conceptuelles rencontrées par les candidats, ce répertoire a le désir d'aider les futurs d'entre eux à construire un raisonnement géographique de qualité grâce à une plus grande maîtrise du vocabulaire employé.

Géographie de la population et des activités humaines			Géographie des milieux naturels		
<p>Population</p> <p>contraception (types) déplacé diaspora droit du sol/du sang émigré épidémie/pandémie espérance de vie ethnie/ethnique étranger fécondité (indice) HCR HIV / sida illettrisme/analphabétisme immigré minorité mobilité mortalité (taux) mortalité infantile mortalité juvénile natalité (taux) nationalité naturalisation nuptialité (taux) OFPRA/OMI pyramide des âges réfugié transition démographique transition épidémiologique</p> <p>Tourisme</p> <p>générations de stations de sport d'hiver loisir marina mission Racine (CNABRL) plan neige port de plaisance station intégrée thermalisme tourisme tourisme vert/doux</p>	<p>Port, pêche, aquaculture</p> <p>affréteur armateur arrière pays portuaire avant pays portuaire bassin à flot/de marée chalutier chenal conchyliculture criée darse écluse (fonctionnement) gare de marée lazaret mytiliculture ostréiculture pavillon de complaisance pisciculture port autonome porte conteneur ppx ports de pêche fr. radoub sidérurgie sur l'eau tonneau (unité mesure) ZEE ZIP</p> <p>Ressources/industries</p> <p>acier barrages (types) bassin de décantation bauxite Cadarache centrale nucléaire centrale thermique cité minière coke et houille conduites forcées coron/courée étapes de fabrication) étapes de fabrication) fer haut fourneau houille blanche hydroélectricité (types)</p>	<p>métallurgie méthane nickel paternalisme phosphate potasse sidérurgie (connaître) terril</p> <p>Transport terrestre</p> <p>aérodrome/aéroport écluse feroutage flux tendu fret gabarit européen gabarit Freycinet hub/spoke oéoduc/gazoduc plateforme multimodale</p> <p>Environnement</p> <p>Conservatoire du littoral désertification développement durable Directive habitat/oiseaux écocertification écotourisme Loi montagne/littoral Natura 2000 norme HQE ONCFS ONF / CRPF Parc marin Parc National Parc naturel régional protocole de Kyoto réserve naturelle risque/aléa RTM Sommet de la Terre vulnérabilité ZNIEFF</p>	<p>Montagne</p> <p>adret/ubac-soulane/ombrée alpage cirque glaciaire cluse étagement végétation exposition glacier haute montagne localisation des vallées fr. moraine moyenne montagne Préalpes vallée en auge verrou/ombilic</p> <p>Littoral</p> <p>arrière pays calanque côte (types de) courant marin (ppx) delta/estuaire eaux territoriales El Nino estran façade maritime falaise flot et jasant herbus/vasière isobathe lagon et atoll lagune lido et grau littoral localisation des côtes localisation des mers mangrove marais salants marée marégraphe marnage mascaret polder/terre plein poulier et musoir récif corallien</p>	<p>ria/aber schorre et slikke tombolo trait de côte ZEE</p> <p>Hydrologie</p> <p>amont/aval aquifère bassin versant confluence crue et étiage embâcle et débâcle étang et lac eutrophisation inondation lit mineur et majeur méandre/anastomose nappe phréatique régime fluvial (ppx types) rive droite/gauche terrasse fluviale tourbière</p> <p>Climatologie</p> <p>alizés anticyclone et dépression au vent/sous le vent caractérisation ppx climats couche d'ozone cyclone déficit hydrique diagramme ombrothermique effet de fœhn effet de serre front chaud et froid mesure pluie mesure température mistral, tramontane, sirocco mousson pluie cévenole réchauffement climatique sécheresse et aridité westerlies</p>	<p>Top</p> <p>plaine plateau piémont montagne colline corniche types de pente vallée talweg/interfluv versant</p> <p>Volc</p> <p>cratère lahar/nuées arc morne/piton planéze types de volcar</p> <p>Tec</p> <p>collision de pla failles plaques point chaud rift/fossé d'effoi subduction</p> <p>Biog</p> <p>arbres (ppales) bioclimats biodiversité corridor biologi débardage écosystème endémisme étages de végé forêt/bois (défir futaie/taillis garrigue/maqui humus lande permafrost pluie acide sols (types)</p>

Géographie rurale		Mondialisation	Union européenne et DOM-COM	Observer, repérer, mesurer
Paysages et systèmes	Elevage	AFP/Reuter/NHK/AP	DROM/COM	Mesures et grandeurs
ager/saltus/silva	alpage	alter mondialiste	Assemblée territoriale	densités de population
agriculture biologique	aviculture	ATTAC	bébé	échelles (grande/petite)
bocage	cheptel	BIT	continuité territoriale	hectare et km2
céréale	draille	blanchiment	créole	milles marins
complexe agro-industriel	ensilage	cartel	insularité	quintaux et kilogrammes
coopérative	estive	CNN	marrons	ruraux et citadins en %
culture industrielle	hors sol	commerce équitable	métissage	superficie France
déprise	racés bovines (qq noms)	CPI	modèle île tropicale	superficie régions d'étude
drainage	racés ovines (qq noms)	Davos/Porto Alegre	négritude	
espace rural	remue	détroits (nommer)	plantation	Orientation
exploitation (ppx types)	tourteau de soja	externalisation	statuts	austral
extensif/intensif	transhumance	FAO		boréal
faire valoir direct		FIFA	Europe	levant
fermage	Vigne et vin	FMI	CECA	méridional
finage	AOC	FMN	CEE	ponant
friche/dé- et enrichement	assemblage	FTN	Commission européenne	septentrional
GAEC	cépage (avec qq noms)	globalisation	Conseil de l'Europe	
habitat groupé/dispersé	cru	glocalisation	eurodistrict	Observation de la terre
hameau/bourg	champagne	IDH	FEDER	composition colorée
huerta	INAO	indice de Gini	FEOGA	image satellitale
irrigation (avec types)	phyloxera	IPH	interreg	infrarouge
maraîchage	régions viticoles	joint venture	Leader +	Landsat
MIN	vendange tardive	maquiladoras	Maastricht	photographie aérienne
oléo protéagineux	viniculture/viniculture	Monsanto	Schengen	Satellite
openfield (ppx types)		NPI/NPIA	SDEC	SPOT
PAC	Alimentation	OCDE	subsidiarité	
parcelle/parcellaire	fromages régionaux	OMC	UE	
plantes fourragères	fruitières	OPEP		
primeur	gastronomie	OTAN		
remembrement	label	paradis fiscal		
rendement	mal nutrition	pays atelier		
RGA	OGM	pays émergent		
SAU	plats régionaux	PIB		
silo	produit du terroir	PMA		
STH	sous nutrition	PNB		
terrasse		PNUD		
terroir		routes maritimes ppales.		
toponymie régionale		serveur internet		
village tas/rue		trust/holding		
		UNESCO		
		ville globale		
		ZES		
		zone franche		

SESSION DE 2007**Concours externe et troisième concours de
recrutement de professeurs certifiés,
concours d'accès à des listes d'aptitude (CAFEP)
correspondants****Section histoire géographie
Section tahitien
Section langues régionales****Composition d'histoire****Durée : 5 heures**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Matériel autorisé : crayon à papier, stylos, crayons et feutres de couleurs, gomme, taille-crayon, compas, équerre, règle graduée, règle trace-formes, ciseaux, colle, ruban adhésif.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Sujet :

Être Romain en Afrique du Nord (69-439 ap. J.-C.)

Liste des documents :

Document n° 1

Plan de la colonie de *Thamugadi* (Timgad)

Document n° 2

Base de statue en l'honneur d'un notable de Lepcis Magna. Source : *The Inscriptions of Roman Tripolitania*, 601 - trad. François Jacques, *Les Cités de l'Occident romain*, Les Belles Lettres, Paris, 1990, p. 132-134.

Document n° 3

Inscriptions de *Niciuibus* (Ngaous) dédiées au dieu Saturne. Source : *Année épigraphique*, 1931, 58 et 59 - trad. Xavier Lorient, dans Xavier Lorient et Christophe Badel, *Sources d'Histoire romaine*, Larousse, Paris, 1993, p. 827.

Document n° 4

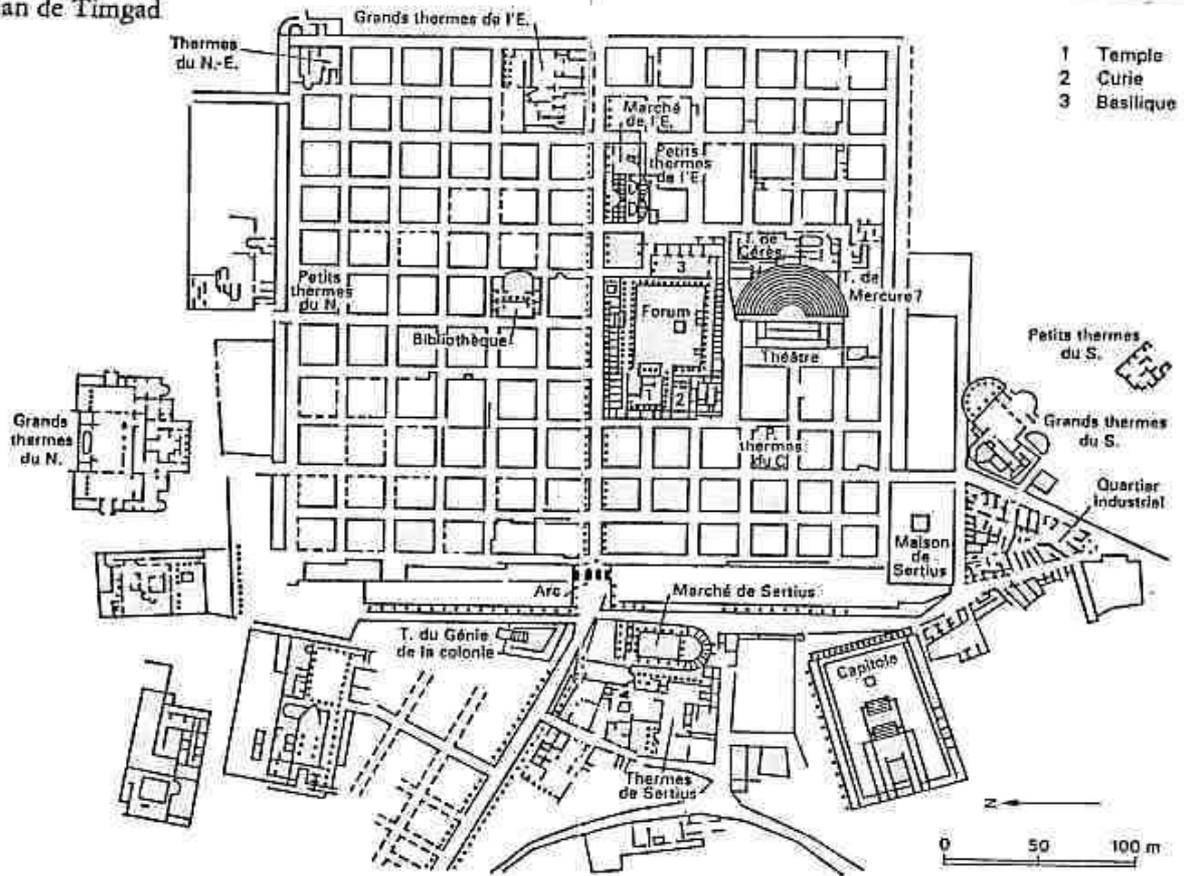
Extrait d'Apulée, *Apologie*, XXIV - trad. Paul Vallette, « Collection des Universités de France », Les Belles Lettres, 1960, p. 29.

N.B. - *L'épreuve consiste en une composition et non en un commentaire de documents. Les documents fournis ne constituent pas une approche exhaustive du sujet.*

Document n° 1

Plan de la colonie de *Thamugadi* (Timgad)

Plan de Timgad



Document n° 2

Base de statue en l'honneur d'un notable de Lepcis Magna

(*Face*, très endommagée) [...lacune...] flamine, pontife [...lacune...] tout l'ordre [...lacune ...] pour sa munificence, [...lacune ...] par testament [...lacune ...].

(*Côté gauche*) Alors que les décurions unanimes avaient demandé à ce qu'un bige¹ soit placé à frais publics à Plautius Lupus, homme excellent de notre ordre, d'après l'avis de Lucius Cassius Longinus, duumvir désigné, sur ce qu'il convenait de faire à ce propos, les décurions ont ainsi décidé ce qui devait être fait à ce propos :

« Attendu que Plautius Lupus, homme excellent de notre ordre, alors qu'il avait assumé de bon cœur le flaminat qui lui avait été conféré à l'unanimité, a donné des jeux d'une extrême richesse ; qu'il a rendu aussi dans l'honneur du duumvirat des services signalés avec une libéralité très magnifique ; qu'il a agi conformément à l'éclat de ses ancêtres et à la dignité de notre colonie ; qu'il a donné une seconde fois des jeux, mu par une affection sans limite et que, non satisfait de ces libéralités, il a orné la chapelle des thermes avec des marbres de Numidie et une mosaïque ; que, ensuite, en toute occasion, il a rendu des services ; que, tout récemment, comme il avait été choisi comme curateur pour organiser le combat de gladiateurs prévu par le testament de Iunius Afer, homme de clarissime mémoire, il n'a épargné ni sa sollicitude ni sa peine, et, s'étant conformé à la volonté du très grand sénat (romain), il a pris soin que l'exécution du spectacle soit particulièrement splendide ; et (attendu) que les sentiments de ce genre doivent être récompensés afin que d'autres aussi puissent être tentés par la même satisfaction, que Plautius Lupus, homme excellent de notre ordre, décide de faire dresser où il le voudra, à frais publics, un bige. »

Plautius Lupus a dit qu'il le placerait à ses frais.

(*Côté droit*) Alors que les décurions unanimes avaient demandé qu'un bige soit élevé à Plautius Lupus, duumvir de l'année passée, à cause de sa singulière intégrité, de sa modestie ainsi que de sa munificence toute récente, Acilius Pompeianus, duumvir, a parlé sur ce qu'il conviendrait de faire à ce propos. « Attendu que Plautius Lupus, conformément à sa réserve, a déclaré qu'il ne serait pas à la charge d'une ville dont la population honorait la bonne foi et le zèle [...lacune...] des décurions et qu'il serait heureux de suivre leur volonté s'ils lui permettaient d'élever le bige à ses frais, ainsi, suivant l'avis de Marcus Rufus, flamine perpétuel, sur ce qu'il convenait de faire à ce propos, les décurions ont décidé que Plautius Lupus installe à ses frais le bige là où il voudrait. »

IRT, 601 - trad. François Jacques, *Les cités de l'Occident romain*, Les Belles Lettres, Paris, 1990, p. 132-134.

¹ Ce « bige » désigne ici une statue représentant un char de course à deux chevaux.

Document n° 3

Inscriptions de *Niciuibus* (Ngaous) dédiées au dieu Saturne

Que ce qui est bon et favorable soit accompli avec bonheur. Pour le seigneur saint Saturne, le grand sacrifice nocturne *morchomor*, Aquilius Felix et Elia Rufina son épouse (l'ont accompli) à la suite d'un vœu, après avoir entendu son ordre.

Que ce qui est bon et favorable soit accompli avec bonheur. Au Seigneur saint Saturne, âme pour âme, sang pour sang, vie pour vie, pour le salut de Concessa, vœu pour vœu, le sacrifice du *morchomor* a été accompli par C[...]us Rufinianus et [...].

AE, 1931, 58 et 59, dans Xavier Loriot et Christophe Badel, *Sources d'Histoire romaine*, Larousse, Paris, 1993, p. 827.

Document n° 4

Extrait d'Apulée, *Apologie*, XXIV

Quant à ma patrie, vous avez rappelé, d'après mes propres écrits, qu'elle était située sur les limites mêmes de la Numidie et de la Gétulie. J'ai déclaré en effet, dans une conférence publique faite en présence de Lollianus Avitus, que j'étais demi-numide et demi-gétule. Mais je ne vois pas ce qu'il y a là pour moi de plus déshonorant que pour Cyrus l'ancien d'avoir été de sang mêlé, demi-mède et demi-perse. Ce n'est pas au lieu de naissance, mais au caractère de chacun qu'il faut regarder ; ce n'est pas dans quel pays mais sur quels principes s'est fondée son existence qu'il faut considérer.

Trad. Paul Vallette, CUF, Les Belles Lettres, 1960, p. 29.

SESSION DE 2007

**Concours externe et troisième concours de
recrutement de professeurs certifiés,
concours d'accès à des listes d'aptitude (CAFEP)
correspondants**

**Section histoire géographie
Section tahitien
Section langues régionales**

Composition de géographie

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

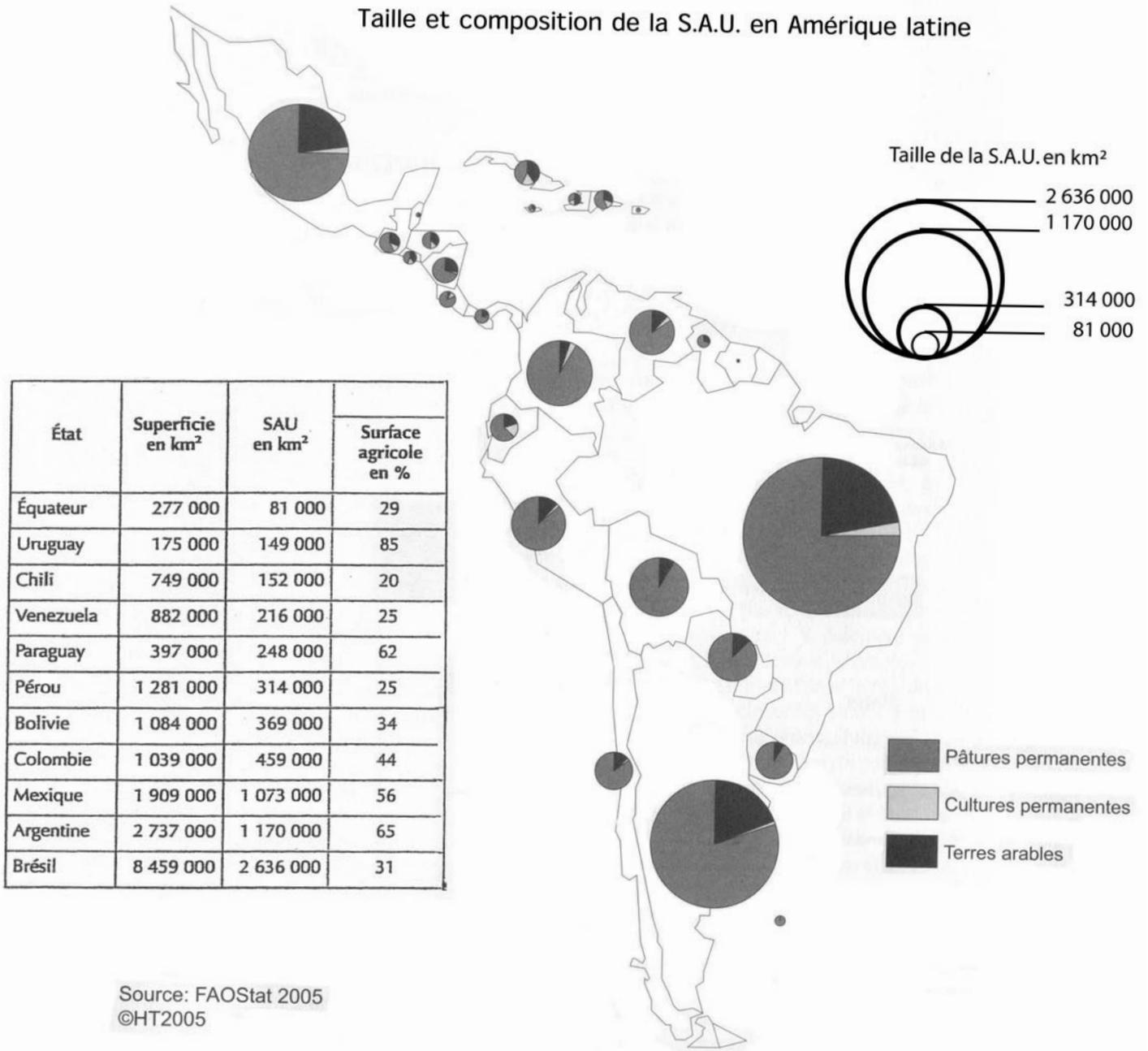
Matériel autorisé : crayon à papier, stylos, crayons et feutres de couleurs, gomme, taille-crayon, compas, équerre, règle graduée, règle trace-formes, ciseaux, colle, ruban adhésif.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

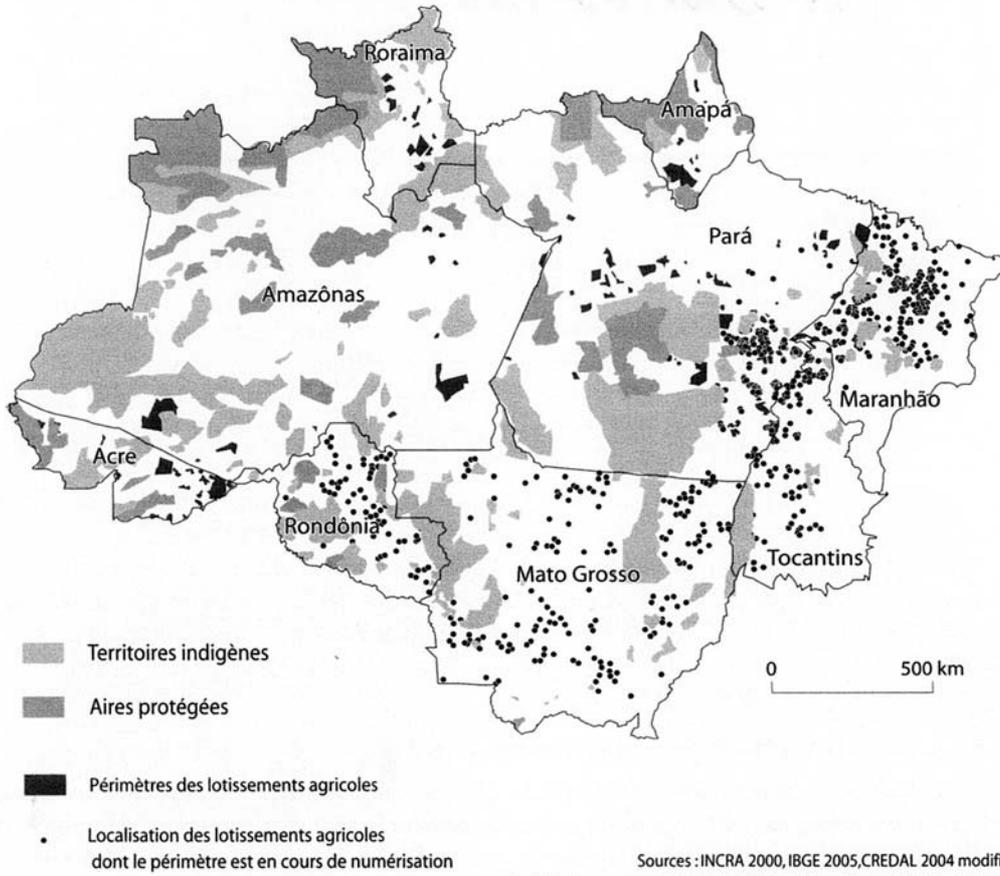
Document n°1

Taille et composition de la S.A.U. en Amérique latine



D'après H. Théry in Velut S.(dir.), 2005, *L'Amérique latine*, CNED-SEDES

**Territoires indigènes, aires protégées
et lotissements agricoles en Amazonie brésilienne**



Sources : INCRA 2000, IBGE 2005, CREDAL 2004 modifié
in Wackermann G. (dir.), 2005, L'Amérique latine, Ellipses.

Sujet :
La question de la terre en Amérique latine
(croquis obligatoire)

Liste des documents :

Document n° 1

Taille et composition de la SAU en Amérique latine. Source : FAOStat 2005. D'après H. Théry, in S. Velut (dir.), *L'Amérique latine*, CNED-SEDES, 2005.

Document n° 2

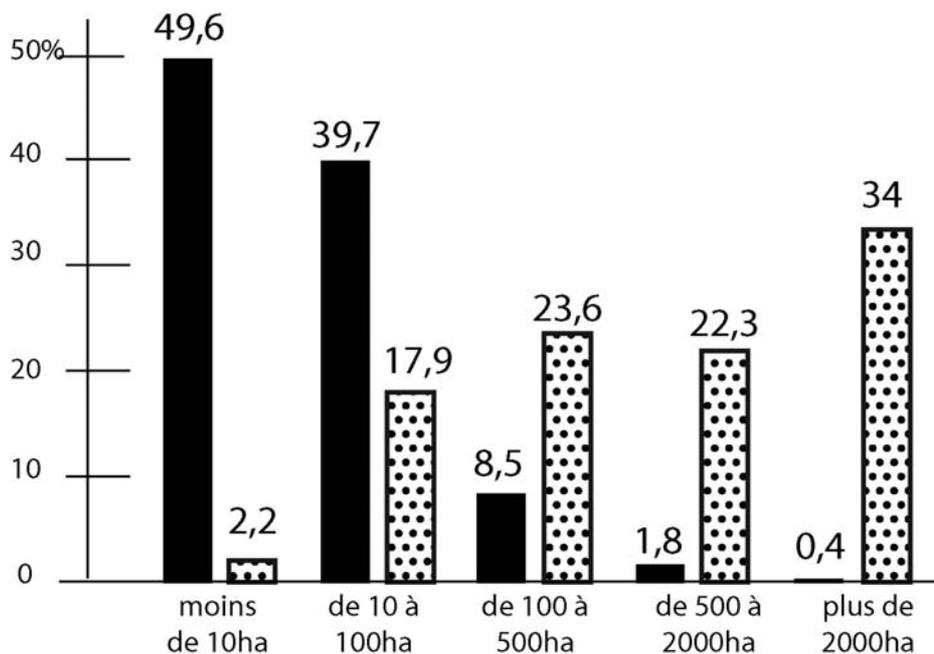
Territoires indigènes, aires protégées et lotissements agricoles en Amazonie brésilienne. Source : INCRA 2000, IBGE 2005, CREDAL 2004 modifié, in G. Wackermann (dir.), *L'Amérique latine*, Ellipses, 2005.

Document n° 3

Structure agraire au Brésil. Source : Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques. D'après *Le Monde* du 12 septembre 2003.

N.B. - *L'épreuve consiste en une composition et non en un commentaire de documents. Les documents fournis ne constituent pas une approche exhaustive du sujet.*

- % des exploitations dans chaque catégorie
- ▣ % des surfaces occupées par ces exploitations



Source: Institut brésilien de géographie et de statistiques (IBGE)
D'après Le Monde du 12 septembre 2003

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Académie : _____ Session : _____

Concours : _____

Spécialité/option : _____ Repère de l'épreuve : _____

Intitulé de l'épreuve : _____

NOM : _____

(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms : _____ N° du candidat

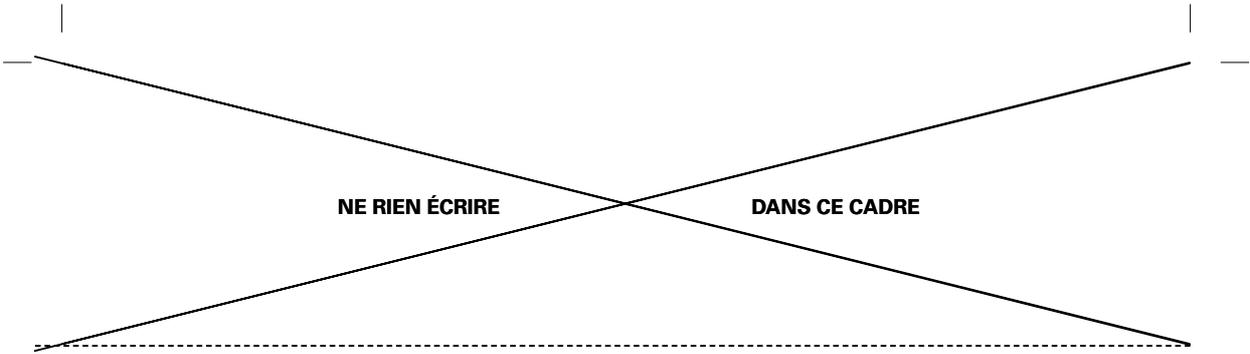
(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)

5AC92-739

Amérique latine



©



NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE